

ENSA PLV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





RAPPORT D'ACTIVITÉ
2021

Nous pensions l'année 2020 exceptionnelle et souhaitons une année 2021 libérée de la crise sanitaire mais cette dernière fut encore bien présente, imposant ses règles et nous obligeant à inventer des modalités de fonctionnement toujours plus efficaces.

Pour autant, toutes les activités de notre établissement ont été maintenues et les acteurs de leurs organisations ont encore prouvé leur efficacité et leur grande implication au service des étudiants. Ce rapport en témoigne à travers les divers faits marquants qui ont rythmé cette année et qui confirment la dynamique permanente qui constitue désormais l'identité de l'ENSAPLV.

Ces activités se sont déployées dans le cadre de l'actualité nationale du service ministériel en charge de l'architecture qui a reçu, en fin d'année 2020, un premier rapport de l'inspection générale des affaires culturelles sur le bilan d'étape de la réforme de 2018.

Douze catégories de recommandations ont été transmises aux ENSA en septembre 2021 et, à la suite, une nouvelle mission a été confiée conjointement à l'inspection générale des affaires culturelles et à l'inspection de l'éducation, du sport et de la recherche sur les conditions d'enseignement et de déroulement de la formation dans les écoles nationales supérieures d'architecture.

Un groupe de travail sur la santé étudiante, piloté par la sous-direction de l'enseignement et de la recherche en architecture, a réuni des représentants des 20 ENSA durant toute l'année, dans l'objectif de construire un Plan national visant à améliorer les conditions de vie et de santé des étudiants en architecture. Parallèlement, le COPIL Santé et vie étudiantes de l'école a poursuivi ses travaux en collaboration avec les étudiants, dans l'objectif d'accompagner au mieux les étudiants en difficulté et de déployer un programme d'actions en faveur d'une amélioration des emplois du temps et d'une reconnaissance de l'engagement étudiant.

Enfin, au niveau national, la ministre de la Culture a lancé un nouveau dispositif d'observatoire de l'économie de l'architecture réunissant les différents acteurs de la filière et les ENSA, en vue de construire collectivement une connaissance de ce qu'est aujourd'hui l'architecture et de concevoir ce qu'elle sera demain.

Les différentes parties de ce rapport vous présentent précisément ce qu'ont été les riches activités de l'école. Sans négliger l'importance de chacune, je retiendrai cinq grandes évolutions porteuses de mutations importantes pour l'école.

La première concerne l'offre de formations de l'école et l'ouverture d'un BACHELOR en Sciences et Ingénierie spécialité Maquette numérique pour le BTP, en collaboration avec le CESI. Première formation en apprentissage (alternance) de niveau Bac+3 formant à des métiers connexes à l'architecture proposée par l'école, la création de cette formation qui s'inscrit dans le programme HESAM 2030, marque le lancement de nouvelles formes de pédagogies et l'ouverture à des formations à l'architecture menant à d'autres métiers émergents.

La deuxième porte sur l'organisation des services administratifs de l'école et la création d'un service facturier se disjoignant d'un service financier. Accompagnée du déploiement des compétences de prescription des services, la création de ce service facturier marque le point de départ d'une amélioration de la maîtrise de la chaîne de la dépense, de la construction et de la consommation des budgets de l'école.

La troisième concerne les modalités pratiques de production de connaissances scientifiques dans le domaine de l'architecture par la création et l'organisation de chaires partenariales labellisées par le ministère de la Culture. La mise en œuvre de trois nouvelles chaires partenariales portant sur le logement de demain, l'architecture au prisme des aléas climatiques et l'apprentissage de l'architecture par l'expérimentation marquent un nouveau mode partenarial de production de la recherche et de la pédagogie en architecture, l'une et l'autre devenant intriquées.

La quatrième revendique officiellement l'inscription de l'architecture au sein même des arts et de la culture ainsi que du dispositif ministériel bien connu d'éducation artistique et culturelle (EAC). Elle se formalise par la conception d'un plan d'éducation artistique et culturelle propre à l'école et visant à offrir au plus grand nombre et à un public de tous les âges la possibilité d'apprendre l'Architecture et d'en acquérir une conscience avertie.

Enfin, la cinquième évolution de l'année concerne l'engagement des travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur le site de Flandre et des travaux de mise aux normes ERP et d'aménagement du nouveau site des Ardennes. Ces travaux permettront d'accueillir de nouvelles populations au sein de nos formations et d'améliorer les conditions de travail de nos enseignants-chercheurs et de nos étudiants. Ils marquent également un rapprochement fondamental entre les équipes de recherche, la formation et la production pédagogique par le recentrement de l'école sur deux sites.

Je remercie sincèrement l'implication quotidien des acteurs de nos services qui font la qualité de notre école et vous invite à découvrir plus précisément les activités de chacun d'eux dans les pages qui suivent.



Préface d'ANNE D'ORAZIO présidente du Conseil d'administration

Nous pensions 2021 comme une année de retour à la normale, où nous pourrions nous retrouver, partager, faire ensemble... Mais la crise sanitaire s'est installée dans nos quotidiens et nous avons dû tous, enseignants, personnels administratifs, étudiants, poursuivre nos efforts et composer en mode hybride nos pratiques pédagogiques et notre administration de l'établissement.

Si la fragilité et l'épuisement a pu se faire ressentir tout au long de cette année, l'envie de mener nos missions à leur plénitude a su nous faire trouver la force de tenir et parfois même de nous réinventer.

Sans relâche, le Conseil d'administration s'est mobilisé auprès de la direction et du Conseil pédagogique et scientifique pour rendre possible cette année, pour poursuivre nos actions et nos chantiers. Le plus important de tous est sans nul doute, en cette année, celui concernant les travaux du site des Ardennes. Ils permettront le desserrement tant attendu de nos locaux d'enseignement et une meilleure organisation de nos activités regroupées exclusivement sur deux sites, Flandre et Ardennes. Cette opération sans précédent à l'échelle de notre établissement a nécessité la mobilisation de tous, des agents de l'établissement jusqu'à notre tutelle ministérielle sans oublier nos prestataires Assistant à Maîtrise d'ouvrage, Maîtres d'œuvres et entreprises du bâtiment. Je souhaite ici, au nom du Conseil d'administration, qu'ils soient tous chaleureusement remerciés.

Si l'ouverture de cette nouvelle annexe, dans le courant de l'année 2022, nous permettra d'améliorer nos conditions d'enseignement et de travail, il ne nous faut pas oublier l'essentiel à savoir la précarité des conditions d'exercice sur le site principal de Flandre. Malgré les efforts constants de nos services à maintenir à flot ce bâtiment, la nécessité d'une relocalisation globale de notre école reste plus que jamais d'actualité. Aujourd'hui encore, le taux de suroccupation de nos locaux rend périlleux toute tentative de modification de fonctionnement tant du point de vue pédagogique qu'organisationnel. L'espace qui devrait être support des possibles, nous empêche, nous contraint, nous corsette.

Plus de vingt ans après l'engagement pris par Catherine Trautmann, ministre de la Culture, de faire de la relocalisation de la Villette une priorité, ce dossier est resté lettre morte. L'engagement de l'État, auprès de la Région Île-de-France et des collectivités locales du Grand Paris ne peut plus attendre. Le Conseil d'administration de l'ENSAPLV a fait de cette question une priorité afin qu'à l'horizon 2030 nous puissions porter haut et fort un projet global pour notre école. Un projet ambitieux et généreux pour l'enseignement de l'architecture face aux défis des mondes contemporains, à la transition écologique de nos cadres de vie, à la décarbonation de notre cadre bâti. Le dialogue avec les collectivités locales de notre territoire est engagé, il doit se poursuivre et trouver rapidement sa conclusion.

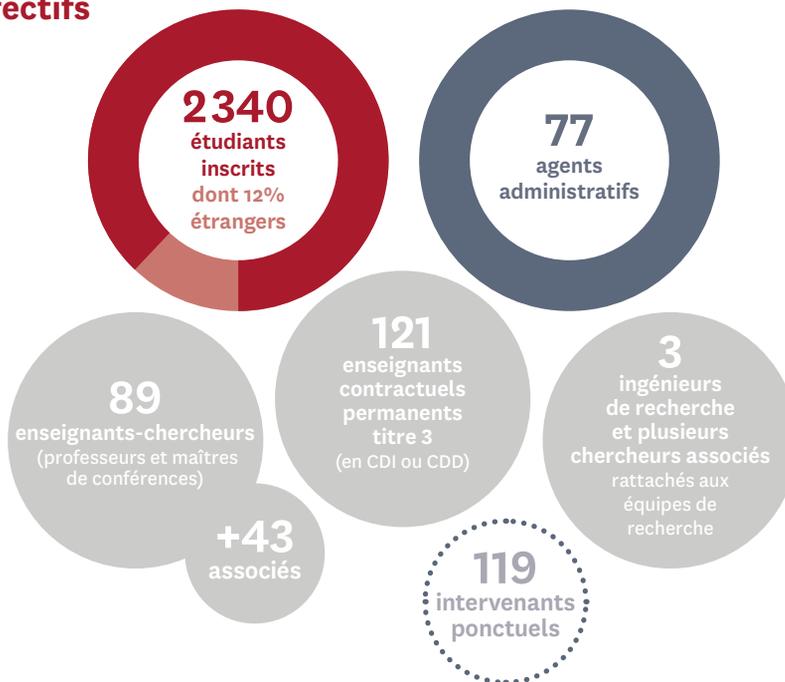
À l'échelle du réseau des ENSA, la mobilisation s'est poursuivie au sein de la Conférence des Présidents de CA et un dialogue constructif s'est engagé avec le Service de l'architecture et la Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture (SDESRA). À l'occasion d'une rencontre plénière, en présence des directeurs des établissements, les inspecteurs de l'IGAC ont présenté les conclusions de leur rapport final portant sur un bilan d'étape de la réforme de 2018. Leurs conclusions confirment le diagnostic que nous avons fait, en 2019 et 2020, de la situation tendue de nos établissements tant du point de vue budgétaire que des ressources humaines. La réforme de 2018 n'avait pas été suffisamment accompagnée et les moyens alloués aux établissements pour faire face à leurs nouvelles missions restaient déficients. Pour répondre à certaines recommandations, la SDESRA a initié un « Groupe de travail sur les instances des ENSA » afin de « clarifier la répartition des compétences entre les instances collégiales des établissements ». Ce groupe de travail regroupait présidence de CA et de CPS, direction et tutelle. Les travaux ont commencé à la fin de l'année 2021 et se poursuivent au premier semestre 2022. Ils doivent permettre d'apporter des compléments réglementaires et des ajustements dans la gouvernance de nos établissements. Les présidences d'instances (CA et CPS) de l'ENSA de Paris-La Villette ont régulièrement apporté leur contribution à ces travaux et ont participé à améliorer le dialogue avec notre tutelle.

Tout ceci n'aurait pu être réalisé sans l'implication de tous, et je veux saluer chacun pour son engagement. C'est ensemble que nous faisons « École » !



L'école en quelques chiffres

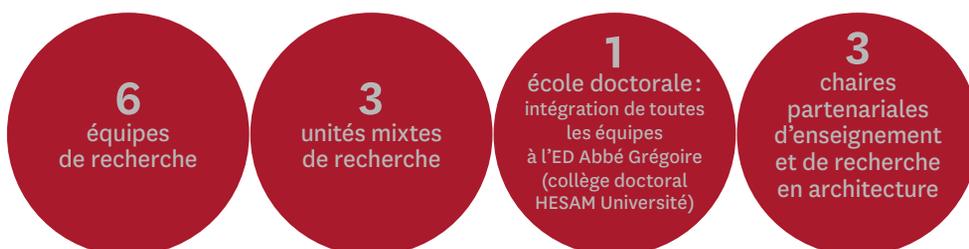
► Effectifs



► Relations internationales



► Recherche



► Membre d'une ComUE : HESAM Université

1. MOMENT FORTS DE 2021	7
Vie des instances	— 8
Vie de l'école	— 9
Les projets immobiliers de l'ENSAPLV	— 10
Partenariats pédagogiques et culturels	— 11
Chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture	— 14
Journées nationales de l'architecture	— 16
2. RESSOURCES ET MOYENS	19
Ressources humaines	— 20
Ressources financières	— 24
Moyens informatiques	— 26
Moyens logistiques et bâtiments	— 26
Moyens pédagogiques	— 27
Politique d'archivage	— 31
3. FORMATIONS, VIE ÉTUDIANTE ET RECHERCHE	33
Formations : une offre multiple	— 34
Santé et vie étudiantes	— 39
La vie scientifique à l'ENSAPLV : recherche et expertise	— 41
HESAM Université	— 46
4. INTERNATIONAL	49
L'action internationale	— 50
5. COMMUNICATION, VALORISATION ET ÉDITION	61
Communication et valorisation	— 62
Les Éditions de la Villette	— 67

Association de Marans
e de vos événements



1. MOMENTS FORTS DE 2021



Vie des instances

Depuis la publication du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, la gouvernance de l'école est assurée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil pédagogique et scientifique (CPS) composé d'une commission de la recherche (CR) et d'une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE). Cette gouvernance permet de donner voix aux différents acteurs de la communauté de l'ENSAPLV.

► Conseil d'administration (CA)

Date d'installation : 12 octobre 2018

Présidente : Anne D'Orazio

Le CA s'est réuni ou a été consulté six fois en 2021. Il a principalement délibéré sur trois grandes thématiques : le budget, les partenariats et relations externes, et la gouvernance interne/instances de l'ENSAPLV.

Le CA a par ailleurs poursuivi la mise en place de différents COPIL et groupes de travail et à veiller à l'établissement de feuilles de route : COPIL Santé et vie étudiantes, création d'un groupe de travail composé de la Commission des Relations internationales et du Conseil de la Vie étudiante pour travailler à l'élaboration d'une procédure de critères d'attribution des aides à la mobilité étudiante, suivi de la programmation CVEC 2021, etc. Il a par ailleurs adopté le plan d'actions « Egalité Homme-Femme ».

Le CA a aussi poursuivi son soutien aux projets associatifs par l'attribution entre autres de subventions au bénéfice de la LVE, de didattica dans le cadre d'un programme d'éducation artistique et culturel mais aussi de l'association H-ENSA 20 pour une aide à la publication de l'encyclopédie sur l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle.

Enfin, le CA a approuvé le programme pédagogique 2021-2022 ainsi que le calendrier universitaire.

► Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

Date d'installation : 22 octobre 2018

Président : Philippe Dehan (depuis le 18 mars 2020)

Philippe Dehan est également président du Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

La CFVE s'est réunie quinze fois en 2021.

Comme en 2020, elle a été particulièrement mobilisée sur l'adaptation des conditions d'enseignement au contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19. Elle a notamment acté de nouveau la prolongation de l'année universitaire jusqu'à fin décembre.

Le bureau de la CFVE a accueilli un nouveau membre élu étudiant.

Sur le plan pédagogique, une semaine inaugurale faisant le lien entre la représentation, le projet et les arts plastiques a été créée en première année de Licence.

L'encadrement des étudiants des séminaires de Master a été rationalisé à 17,9 h d'encadrement par étudiant. Les attendus et les chartes de compétences des différents champs ont été harmonisés.

Tous les enseignants titulaires et associés ont été invités à participer à des commissions pédagogiques.

La CFVE s'est donnée pour objectif de féminiser l'enseignement des PFE à la rentrée universitaire 2022-2023 et de garantir une mutation des porteurs de PFE tous les six ans, dans le respect de l'obligation d'enseignement dans les deux cycles (en Licence et en Master). Les jurys de PFE devront aussi en 2023 respecter le principe de parité.

► Commission de la recherche (CR)

Date d'installation : 12 janvier 2019

Présidente : Catherine Maumi (depuis le 14 septembre 2020)

Catherine Maumi est également vice-présidente du Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

La CR a poursuivi ses travaux en matière de politique de recherche et de développement des activités liées à la diffusion de la culture scientifique. Elle s'est réunie dix fois, dont deux en session limitée aux enseignants-chercheurs membres de cette instance.

Cette année, les représentants du collège des doctorants ont été renouvelés et un nouveau référentiel et système d'évaluation des dossiers de candidature à des décharges d'enseignement pour travaux de recherche a été mis en place. Les décharges ont été accordées pour deux ans (2021-2022 et 2022-2023).

Un cycle de séminaires de recherches mensuel a été programmé et inauguré le 12 octobre 2021.

L'intégration des doctorants des six équipes de recherche de l'ENSAPLV au sein de l'ED Abbé Grégoire (Collège doctoral HESAM Université) a été renforcée par la mise en œuvre de nouvelles aides financières (pour des mobilités ou la soutenance) et l'harmonisation de l'organisation et des modèles de compte-rendu des Comités de suivi (CSI).

En accord avec les notes établies par le ministère de la Culture, elle a statué sur la définition du service complémentaire effectué par les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral du ministère de la Culture (avec un plafond d'heures d'enseignement fixé à 106h maximum).

Les heures d'enseignement effectuées par les doctorants et les heures d'encadrement doctoral réalisées par les enseignants sont désormais intégrées dans TAÏGA.

Enfin, la CR a répondu à l'appel à vacations du ministère de la Culture et a obtenu le recrutement d'une personne pour six mois afin de valoriser les dix années du post-master Recherches en architecture.

► Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Les activités de cette instance portent sur quatre grands sujets : le fonctionnement du CPS restreint (élections, règlements intérieurs, calendrier, stratégie de travail, etc.), le recrutement des enseignants-chercheurs (mutation/concours MCF/PR, concours MCFA), les carrières des enseignants-chercheurs (Eméritat, prolongation d'activités/retraite, délégation/disponibilité/détachement, rapport d'activité, décharges, promotion/avancement) et les litiges ou plaintes (section disciplinaire du CPS restreint, etc.).

En 2021, le CPS restreint s'est réuni treize fois et a finalisé son règlement intérieur, participé à l'organisation des procédures de recrutement (élaboration du besoin et des profils de poste à mettre au concours et constitution des CDS ad hoc) et à la procédure de demandes d'heures de décharges pédagogiques pour activité de recherche.

Le CPS plénier n'a pu se réunir au cours de l'année 2021 mais s'est réuni, pour sa réunion annuelle le 24 janvier 2022.

Vie de l'école

Séminaire de rentrée des enseignants : projet d'école 2021-2024

Le 20 septembre 2021, le Conseil pédagogique et scientifique et la direction de l'école ont organisé un séminaire à destination des enseignants, étudiants et du personnel ATS.

Après un temps réservé à l'accueil des enseignants nouvellement arrivés, une séance plénière s'est tenue portant sur les actualités de l'école et le bilan 2020-2021 des instances CFVE, CR et CPS. L'après-midi a été consacrée à des ateliers de travail sur l'avenir de l'école.

Les travaux et réflexions démarrés lors de cette journée se poursuivront durant l'année 2022, à l'occasion d'autres séminaires de l'école.

Séminaire du personnel administratif, technique et scientifique

Le 8 décembre 2021, la direction a organisé, avec l'ensemble du personnel administratif, technique et scientifique, un séminaire d'échange et de travail qui s'est déroulé sur une demi-journée au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Après une présentation des actualités de l'école par la directrice, un travail de réflexion a été initié sur les outils du travail collaboratif et la politique de l'école en faveur de l'environnement. À l'issue de la restitution du séminaire, des groupes de travail ont été mis en place pour poursuivre les initiatives. Des mesures sont attendues pour une mise en œuvre dès 2022.

Les participants du séminaire ont ensuite été invités par la direction de la Grande Halle de La Villette à découvrir l'exposition «Napoléon» avant de se retrouver pour un déjeuner convivial de fin d'année.

Santé et vie étudiantes

La directrice a participé activement au groupe de travail «Santé et vie étudiantes» pilotés par la sous-direction de l'enseignement et de la recherche en architecture du ministère de la Culture qui a donné naissance à un plan Santé étudiante qui sortira en 2022.

Cf. également p.39

Santé et vie étudiantes ◀

Au sein de l'école, un pôle santé et vie étudiantes a été mis en place au sein du service de la scolarité et le Copil Santé et vie étudiantes a lancé divers chantiers dont un travail sur la valorisation de l'engagement étudiant pour la rentrée 2022-2023. Cette valorisation de l'engagement de l'étudiant accompagnera notamment le déploiement du plan d'éducation artistique et culturelle (EAC) de l'école par la reconnaissance d'actions de médiation et de diffusion de la culture architecturale. Par ailleurs, des délégués étudiants ont été nommés dans chaque groupe de projet afin de renforcer les échanges entre l'administration, les étudiants et les enseignants.

Les projets immobiliers de l'ENSAPLV

L'année 2021 a été une année particulièrement riche en matière d'investissements immobiliers. Deux opérations majeures ont été menées de front dans l'intention d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et enseignants-chercheurs.

La première concerne le site principal de l'école dit site de Flandre où les travaux de mise aux normes en faveur de l'accueil de personnes à mobilité réduite ont été entrepris dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée. Ces travaux, dont le montant global s'élève à plus de 900000€ se sont matérialisés par le dégagement d'espaces, la création de passages pour une nouvelle circulation, la reprise de sanitaires, de portes coupe-feux, d'éclairages, l'installation de mains courantes, de seuils podotactiles et de monte-charge.

Cette opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à GRANDHUIT, sera finalisée en 2022.

La deuxième opération concerne le nouveau site de l'établissement dit site des Ardennes, pris à bail en juin 2020. Des gros travaux de mise aux normes ERP et d'aménagement ont été entrepris dans l'objectif de modifier la destination de ces plus de 3 000 m² pour les adapter à nos usages. Cette opération d'environ 3,9 millions d'euros permettra d'accueillir confortablement les équipes et le service de la recherche, l'atelier numérique et le service informatique, divers enseignements dans six salles aux typologies distinctes ainsi que des enseignements d'atelier de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, dans deux salles dédiées.

La maîtrise d'œuvre des travaux structurels de mise aux normes ERP ont été confiées à l'agence Sebastien Hery, celle des travaux d'aménagement à l'agence AKPA et une assistance à la maîtrise d'ouvrage a été assurée par MESOP.

Cette opération s'est accompagnée d'opérations de déménagement et de libération des deux autres sites qu'occupait l'école, rue de Cambrai et avenue Jean Jaurès.

Elle sera finalisée durant le premier trimestre de l'année 2022.

Partenariats pédagogiques et culturels

L'ENSAPLV entretient des relations de coopérations pédagogiques avec une centaine d'écoles et d'universités de 50 pays à travers le monde.

Elle a également établi des liens avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur en France, des établissements publics culturels et des associations, des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques.

Chaque année, de nombreux partenariats pédagogiques sont poursuivis par l'équipe enseignante en association avec ces multiples partenaires permettant aux étudiants de bénéficier de mise en situation réelle et d'expérimenter de nouvelles modalités d'apprentissage.

L'ENSAPLV implique par ailleurs ses étudiants activement dans des actions d'éducation artistique et culturelle qu'elle développe à l'attention des publics scolaires.

Quelques exemples de projets de partenariats menés en 2021 :

► Partenariats pédagogiques

Le samedi 10 juillet 2021, les étudiants de troisième année de l'atelier S6 ont présenté leurs projets aux élus et à la population de Moulay, en présence du préfet et de la direction départementale des territoires de Mayenne. Cette séquence a clôturé le travail du semestre de l'atelier rural qui a été marqué par un workshop intensif in situ de quatre jours en mai.

L'atelier s'inscrit dans un partenariat initié en 2019 entre la DDT 53 et l'ENSAPLV. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains du monde rural, à ses transformations, à son évolution en lien avec les acteurs des territoires. En 2021, le terrain de Moulay a été choisi en concertation avec la DDT 53 et les intercommunalités volontaires, pour participer à ce dispositif pédagogique.

L'atelier rural entrelace l'initiation au projet urbain avec une exploration à l'échelle architecturale d'un fragment de ville par les étudiants. Il a pour objectif de confronter les étudiants à la réalité des territoires ruraux et aux défis nombreux qui s'imposent à eux aujourd'hui. Il interroge le rapport aux infrastructures, le rôle du paysage, la question des entrées de ville, l'attractivité du centre bourg, le rapport aux communes avoisinantes (communauté de communes) et aux dynamiques économiques, démographiques et sociales locales. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, diagnostic, analyse et projet à différentes échelles, sont menés de front, se nourrissant mutuellement. Dans cette optique, les étudiants sont amenés à explorer la fabrication de représentations illustrant les phénomènes spatiaux, humains, écologiques et systémiques caractérisant le projet à cette échelle. Ce travail permet la construction d'un regard renouvelé sur la pratique du projet à l'échelle de la ville et du territoire.



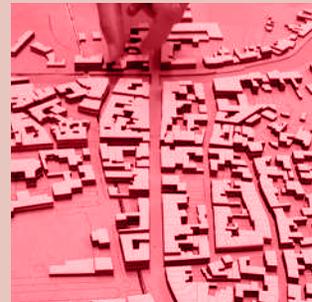
◀ Ville de Moulay
© Atelier rural

Les étudiants de Master 2 du séminaire « Art, Architecture et Cinéma » ont participé au Festival Image de Ville le samedi 16 octobre 2021, dans le cadre d'une matinée de projections de films d'étudiants au cinéma Le Gyptis à Marseille. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont présenté leur travail qui a reçu un accueil chaleureux du public venu en nombre. Les spectateurs ont découvert des films affirmant un regard complexe et manifestant une grande sensibilité et attention portée à l'environnement, à l'architecture, à la ville, au monde. Ce nouveau partenariat avec le Festival qui a réuni aux côtés de l'ENSAPLV, des étudiants de l'ENSA de Marseille et du Master d'écriture documentaire de la faculté d'Aix-Marseille, est amené à être reconduit en 2022.

Du 4 au 8 novembre 2021, la ville de Marans, en partenariat avec la direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime, a accueilli les étudiants en Master et leurs enseignants pour un atelier hors les murs qui regroupe deux studios (S7 et S9) du même domaine d'étude « Inventer dans l'existant : héritages et mutations » (IEHM). Ce cours de projet intitulé « Ressources rurales : apprendre à inventer dans l'existant », s'intéresse à la transformation du patrimoine d'un hier récent, légué par la modernité, pour le faire évoluer et l'adapter à de nouveaux enjeux. Sur place, les étudiants qui ont travaillé sur cette problématique dès la rentrée 2021-2022, ont présenté leurs premières pistes et idées aux élus locaux et échangé avec les habitants sur les envies, les enjeux, les ressources et l'avenir de la ville. À la fin du semestre, une restitution des travaux a été réalisée sous la forme d'une exposition itinérante.

Voyages et ateliers hors les murs (hors voyages obligatoires) qui se sont déroulés en 2021 :

- ▶ visite de **la Villa Louis Carré** dans le cadre d'un atelier de projet de Licence à **Bazoches-sur-Guyonne** ;
- ▶ voyage d'études **en Mayenne** dans le cadre d'un atelier de projet de Licence ;
- ▶ atelier intensif à **Châlons-sur-Saône** portant sur des expérimentations plastiques sur le port Nord de la ville ;
- ▶ atelier à **Berck-sur-Mer** dans le cadre d'un cours d'arts plastiques, autour du cerf-volant ;
- ▶ voyage d'études à **Anduze** dans le cadre d'un atelier de projet de Master, sur les territoires en devenir ;
- ▶ atelier intensif et pluridisciplinaire **dans le parc naturel régional du Marais poitevin** sur les territoires ruraux et l'innovation sociale ;
- ▶ voyage d'études **dans le parc naturel régional du Perche et le parc naturel de Strandja en Bulgarie** dans le cadre d'un atelier de projet de Master sur la réhabilitation soutenable à l'échelle de la région jusqu'au bâtiment ;
- ▶ cours de construction intensif d'une semaine **dans le campus de l'ENSAM de Cluny** ;
- ▶ voyage d'études dans le bassin minier, à **Nœux-les-Mines**, sur le patrimoine industriel ;
- ▶ voyage d'études à **Marans**, dans le cadre d'un atelier de projet de Master pour lequel un partenariat a été noué avec le parc naturel du Marais poitevin, la commune de Marans et l'architecte des bâtiments de France de la DRAC Charente-Maritime ;
- ▶ voyage d'études **dans l'Yonne**, dans le cadre d'un atelier de projet de Master sur les enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs ;
- ▶ deux voyages d'études à **Bruxelles** dans le cadre d'ateliers de projet de Master.



► Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle (EAC) fait partie intégrante des missions assignées par le ministère de la Culture à ses établissements sous tutelle. L'ENSAPLV l'a inscrite comme une des priorités de son évolution dans l'intention de faire reconnaître l'architecture comme partie prenante de cette éducation artistique et culturelle à déployer dans les territoires.

En 2021, un Plan EAC et un calendrier de mise en œuvre ont été élaborés et validés par le Conseil d'administration sur la base d'actions déjà développées à valoriser et de projets à construire. Ce plan a été présenté au ministère de la Culture (DG2TDC) et à la DRAC Île-de-France afin d'en étudier les possibilités de soutiens institutionnel et financier ainsi qu'aux autres ENSA d'Île-de-France dans l'intention de partager des actions communes.

Ce plan a également été présenté à deux instances de l'école : la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et au COPIL Santé et vie étudiantes.

Ce plan EAC intègre une collaboration avec l'association didattica qui s'est manifestée par le renouvellement d'une convention et l'octroi d'une subvention soutenant ses actions à Montreuil « Un Tramway

nommé désir» jusqu'en 2022. Ces actions, menées dans le cadre scolaire (collège) et extra-scolaire (centres de loisirs) durant l'année 2021 seront mises en valeur à travers deux expositions programmées en 2022 : « Faire démocratie : de jeunes apprenti.e.s citoyen.ne.s au cœur de transformations urbaines » à l'ENSAPLV et au cinéma Le Méliès à Montreuil.

Il valorise par ailleurs les ateliers de sensibilisation à l'architecture des élèves des écoles élémentaires Joliot-Curie et Paul Langevin d'Aubervilliers (CM1/CM2), organisés depuis 2016 par une enseignante de l'école, dans le cadre de son enseignement de Licence 1. Ces ateliers-rencontres sont conçus autour de la découverte de la cité de La Maladrerie. Le résultat de ces ateliers donnera lieu à une exposition à l'ENSAPLV au premier trimestre 2022, avec la venue des classes ayant participé au projet.

L'éducation artistique et culturelle visant une acculturation des populations à l'architecture se déploie également à travers les travaux produits par les étudiants de Master 2 participant à l'atelier « Scénographie et architecture : de l'œuvre au lieu ». Ces travaux se concrétisent par la production de maquettes, exposées dans le hall d'accueil du théâtre national de la Colline et conçues en collaboration avec des étudiants de l'école Duperré et de l'ESAT Hourdé. Cet enseignement ouvre par ailleurs les étudiants aux approches de la conception et de la réhabilitation des lieux et bâtiments culturels.



- ◀ Festival Image de Ville
© Flavie Pinatel
- ◀ Théâtre national de Chaillot
© Jakob Gautel
- ▼ Cité de la Maladrerie
© Flavie Pinatel
- ▼ Maquette d'étude de la commune de Marans, 1/1000
© Ressources Rurales, 2021-2022



Cette éducation artistique et culturelle a, par ailleurs, pris la forme, en mai 2021, d'une « Classe dehors » des écoles du 19^e arrondissement relevant des réseaux d'éducation prioritaire (REP). Ce projet, mis en œuvre en collaboration avec l'Académie de Paris, s'est concrétisé par une formation de formateurs et d'enseignants, la mise en place d'ateliers de maquettes dans les classes et l'organisation de « randonnées urbaines » animées par des enseignants et étudiants de l'ENSAPLV. Cette expérience sera renouvelée en 2022.

► Partenariats culturels

L'ENSAPLV s'est dotée d'un plan d'éducation artistique et culturelle qui vise tant à diffuser la culture architecturale que de renforcer la culture artistique et culturelle des étudiants et usagers de l'école. Dans ce cadre, elle s'enrichit des collaborations culturelles qu'elle tisse et qui permettent aux étudiants et usagers de l'école de bénéficier d'offres culturelles adaptées.

En 2021, une nouvelle convention a été signée avec l'EPPGHV portant sur plusieurs objectifs : accueillir des groupes et les enseignants de manière personnalisée et privilégiée, offrir un tarif préférentiel d'accès à la programmation, accompagner les enseignants dans la construction de parcours d'éducation artistique et culturelle, organiser des visites du parc et des espaces de la Villette et, impliquer les étudiants et enseignants de scénographie aux projets d'exposition et de spectacle de l'EPPGHV si possible.

Des discussions sont en cours notamment avec le Centre national de la danse pour des actions spécifiques comme des visites du bâtiment ou encore la participation de l'ENSAPLV à l'opération « Camping », réunissant les écoles d'art et d'architecture au niveau international.

De même des discussions ont été initiées avec le Théâtre Paris Villette et une convention avec la Fondation Cartier a été signée avec le Bureau des Arts de l'association La Villette Étudiante.

Chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture

En 2020 le ministère de la Culture a labélisé trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture portées ou co-portées par l'ENSAPLV. Ces chaires ont pour objectif de développer des programmes scientifiques, pédagogiques et de formation autour de problématiques d'actualité, en partenariat avec les mondes sociaux professionnels, associatifs et les collectivités territoriales.

En 2021, les trois chaires ont élaboré leur programme d'actions et engagé diverses activités grâce au soutien financier du ministère de la Culture dans le cadre des conventions d'amorçage signées pour la période 2020-2023.

► Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et les économies circulaires de l'architecture (EFF&T)

eff&T

Direction scientifique : **Antonella Tufano** (MAACC-MAP)
et **Bendicht Weber** (LET-LAVUE)
www.chaire-effet.net

Atelier #1 : Ce que l'expérimentation change aux pratiques habituelles

Le 18 mars 2021, la chaire *EFF&T* a organisé, au Théâtre de Gennevilliers, son premier atelier de présentation des objectifs scientifiques de la chaire et d'échanges avec ses partenaires. À partir de l'observation d'expérimentations, l'une des questions émergentes et collectives a été de comprendre ces pratiques spécifiques face aux pratiques dominantes codées. La chaire construit sa recherche à partir de la pratique. Introduit par Patrick Bouchain, cet atelier prenait le format de trois tables rondes interrogeant les situations elles-mêmes, le renouvellement des compétences et des métiers et les dynamiques de construction et de partage des savoirs de ces pratiques expérimentales. Ce premier événement de la chaire s'inscrit dans

un cycle de rencontres annuelles, annonçant des réflexions destinées à être prolongées lors d'un second rendez-vous prévu en juin 2022.



Perspectives

En 2022, la chaire *EFF&T* intensifiera ses activités de diffusion en organisant des séminaires sur les problématiques soulevées. Les activités de la chaire s'inscriront dans le programme du consortium européen CoNECT, lauréat de l'appel

à projet européen Urban Europe ERA-NET Cofund Urban Transformation Capacities.

En collaboration avec le Mouvement civi R-Urban et l'Atelier d'Architecture Autogérée, ce consortium travaillera, à la mise en relation des acteurs et réseaux existants pour une action collective dans six pays de l'Union européenne, pour reconnaître, cartographier, connecter et renforcer les pratiques quotidiennes de cette résilience collective face aux enjeux de transition écologique.

Par ailleurs, la chaire mettra en ligne ses activités pédagogiques et scientifiques grâce à son site internet et sa chaîne Youtube.

Atelier #1
de la chaire *EFF&T*
18 mars 2021,
Théâtre de Gennevilliers. ►

De gauche à droite :
Bendicht Weber
et **Antonella Tufano**,
co-directeurs
de la chaire *EFF&T*
Daniel Delaveau,
journaliste, homme politique
et ancien maire de Rennes
Antoine Aubinais,
architecte, co-directeur
général de Bellastock,
fondateur de CAAPP
Boris Bouchet,
architecte, maître
de conférences ENSA
Clermont-Ferrand.

► Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts



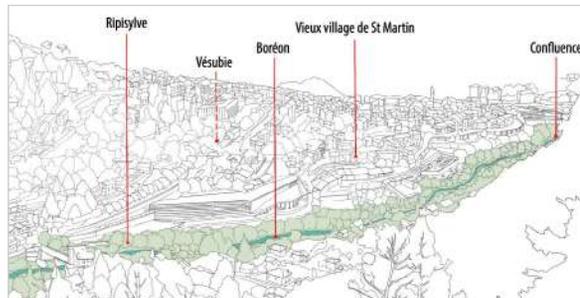
Direction scientifique : **Eric Daniel-Lacombe** (GERPHAU)

Entre avril 2021 et juin 2022, en relation étroite avec le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique et l'ENSAPLV, la chaire a principalement mené trois actions scientifiques et pédagogiques :

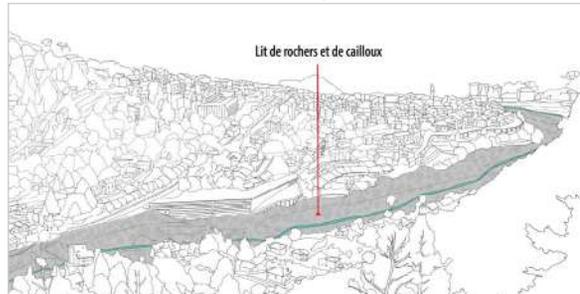
► Elle a participé, aux côtés du GERPHAU, au colloque «Faire face aux risques» organisé à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, les 15 et 16 octobre 2021 ;

► Elle a organisé une conversation le vendredi 9 avril 2021 sur «Le soin est un humanisme, que peut l'architecture?» puis, à sa suite, participé à trois autres conversations organisées par le BRAUP du ministère de la Culture sur l'habitabilité, la vulnérabilité et la frugalité dans le but d'accompagner les équipes de l'AMI-Logement aux techniques d'une évaluation-inventive ;

► Elle organisera pour mai/juin 2022, une exposition sur le thème des «Sols incertains» à partir d'hypothèses de transformations des milieux habités face aux risques. L'exposition dont le commissariat sera confié à l'agence BMC2 présentera par ailleurs les œuvres de quatre artistes internationaux, Jérôme Bouchard, Catarina Marto, Tadashi Ono et Marie Velardi. Une journée d'échanges sur le thème «d'hériter des territoires vulnérables : ce que transforme la tempête Alex» sera organisée au sein de l'exposition.



Avant ▲ ▼ Après



◀ Saint-Martin-Vésubie face à la tempête Alex d'octobre 2020 ©Agence EDL

Ces trois premiers «pas» s'inscrivent au cœur d'une nouvelle politique qui ouvre la voie à un urbanisme résilient et à la transformation créative des vallées dont témoignent le concours Amiter lancé par la ministre de la Transition écologique ou encore les travaux entrepris dans la vallée de la Vésubie et de la Roya. La chaire s'oriente vers une poursuite de cette politique de réduction des vulnérabilités en prévoyant pour l'année universitaire 2022-2023 des publications (actes du colloque «Faire face aux risques» et une publication internationale «Vers une architecture pour la santé du vivant»), des évaluations-inventives sur des vallées menacées par le risque (vallée de la Siagne) et des actions pédagogiques.

► Le logement demain

Direction scientifique portée conjointement par **Anne D'Orazio** (ENSAPLV)

le logement
demain

et **Yankel Fijalkow** (ENSA Paris-Val de Seine)

Faits marquants

En présence de la directrice de l'architecture Aurélie Cousi, de la secrétaire permanente du PUCA Hélène Peskine, de la vice-présidente du CNOA Valérie Flicoteaux et de l'architecte Renzo Piano, la chaire *Le logement demain* a été officiellement lancée le 9 avril 2021 à l'occasion de la manifestation, «Le soin est un humanisme, que peut l'architecture?», organisée par la SDESRA. Cette dernière a présenté le dispositif des chaires partenariales d'enseignement supérieur et de recherche, «Architecture et Innovation».

La chaire *Le logement demain* a organisé, le 24 septembre 2021 à l'ENSA de Paris-Val de Seine, ses premières Rencontres pédagogiques. Cette journée consacrée à l'enseignement du logement dans les ENSA a permis de partager un premier panorama de pratiques pédagogiques thématiques, d'identifier les enseignants

Lancement officiel de la chaire *Le logement demain*, manifestation «Chaires Architecture & Innovation – Le soin est un humanisme, que peut l'architecture?», 9 avril 2021 (webinaire). ▶



de cette communauté et d'activer un réseau dynamique dont la chaire est le support scientifique, technique et partenarial. Consciente que de nombreuses pratiques pédagogiques traitant des questions inhérentes au logement coexistent dans les différents cycles de formation (de la Licence au Doctorat) et par le biais de multiples disciplines, la chaire a souhaité que ce temps de partage des expériences nourrisse une réflexion collective sur les enjeux de la conception, de la production, de la transformation et des usages domestiques. Cette rencontre a permis de réunir plus de soixante-dix participants ; une valorisation des échanges est en cours. Rendez-vous est pris pour la deuxième session de ces Rencontres pédagogiques, à l'automne 2022.

Les premières activités de la chaire

En 2021, la chaire *Le logement demain* a amorcé ses activités académiques et scientifiques : recensement des enseignements sur le logement dans les vingt ENSA françaises ; constitution d'un réseau pédagogique thématique ; participation au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) «Engagés pour la qualité du logement de demain» ; lancement d'un travail post-doctoral sur «50 ans d'expérimentation sur le logement en Europe» financé par le BRAUP ; participation au Conseil d'orientation d'IDHEAL ; participation au Conseil scientifique de la recherche «(Re)généraliser les copropriétés» piloté par le PUCA ; montage d'une équipe de recherche, «Du tertiaire au logement et à l'hébergement : quelle réversibilité?», pour la Banque des Territoires – Caisse des Dépôts.

Parallèlement, la chaire a engagé le développement de ses contacts partenariaux auprès de l'USH, PUCA, GIP EPAU, Banque des Territoires – Caisse des Dépôts, ANAH, Fondation Abbé Pierre, etc.

Par ailleurs, la valorisation de ses activités se déploie par la mise en place d'une série d'outils de communication : site internet, réseaux sociaux, plaquette de présentation, charte graphique, etc. Cette action est menée grâce à l'appui d'une ingénieure de recherche dont le poste est partagé avec la chaire EFF&T.

Journées nationales de l'architecture

La sixième édition des Journées nationales de l'architecture, manifestation créée par le ministère de la Culture, a eu lieu du 15 au 17 octobre 2021, autour de la thématique «Vivre ensemble».

L'ENSAPLV a répondu à l'appel à participation de sa tutelle en proposant un programme varié à destination de différents publics avec un objectif double, interne et externe : d'une part, mobiliser les trois communautés de l'école autour d'un projet, et d'autre part faire découvrir l'école, ses activités et plus largement le domaine de l'architecture et ses métiers.



Comme les années précédentes, l'exposition présentée dans la salle d'exposition a été ouverte au public les vendredi et samedi. Inscrite dans l'agenda en ligne et les supports de communication édités par le ministère de la Culture, l'exposition «L'espace publié» dédiée au quarante ans des Éditions de la Villette (8 octobre 2021 au 28 janvier 2022) a ainsi bénéficié d'une visibilité au niveau national.

Par ailleurs, l'ENSAPLV a pris, pour la première fois, part à l'opération d'éducation artistique et culturelle (EAC) «Levez les yeux», en invitant le vendredi après-midi deux groupes de terminale du lycée polyvalent Lucie Aubrac à Pantin dans le cadre du programme «Égalité des Chances en école d'architecture» de la Fondation Culture & Diversité. Les élèves et leurs enseignants ont été accueillis par la direction et



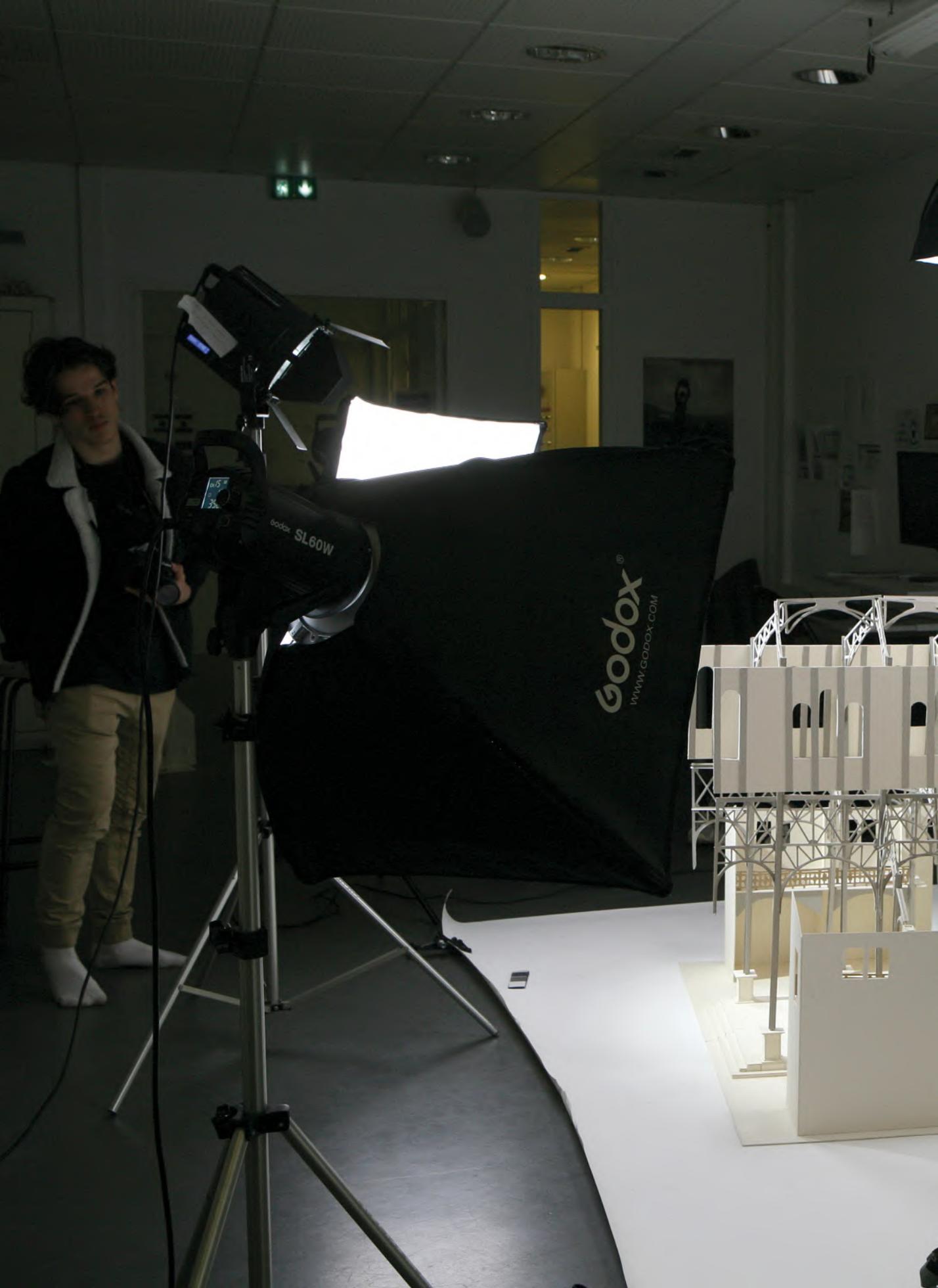
une représentante de la Fondation qui leur ont présenté la procédure à suivre pour intégrer ce programme d'accompagnement aux procédures d'admission dans les écoles d'architecture partenaires.

Le service de la communication et de la valorisation et la responsable de l'EAC de l'école ont élaboré, avec la participation active d'autres services et pôles, un programme de visite. Lors d'un parcours animé par des étudiants médiateurs volontaires, les élèves ont découvert des lieux clés de l'école comme l'atelier maquettes, l'atelier volume et le pôle image. Ils ont rencontré des étudiants et enseignants en assistant à des cours de projet.

La visite s'est terminée par une représentation théâtrale de la compagnie du Rouhault qui jouait la pièce participative « Le mec de la maquette » dans un amphithéâtre de l'école. Cette pièce a permis aux jeunes de se familiariser autrement à l'architecture, l'urbanisme et leurs métiers tout en découvrant une autre discipline artistique.

Enfin, le vendredi en fin de journée, les trois communautés de l'école ainsi que le grand public et des partenaires institutionnels et professionnels ont été invités à assister à une deuxième pièce de théâtre de la compagnie, « La fille de l'urbanisme ». La représentation a été suivie d'un échange avec la salle animé par Gérald Gribé, maître de conférence à l'ENSAPLV.





Godox®
WWW.GODOX.COM

Godox SL60W

A person with curly hair, wearing a black t-shirt and dark pants, stands in profile on the right side of the frame. They are looking towards a professional lighting setup. The setup includes a black boom arm extending from a central stand, holding a large black softbox on the left and a red light fixture on the right. The background is a plain white wall, and the floor is dark. To the left, there is a wooden architectural model of a building. The overall scene is a studio environment for photography or videography.

2. RESSOURCES ET MOYENS

Ressources humaines

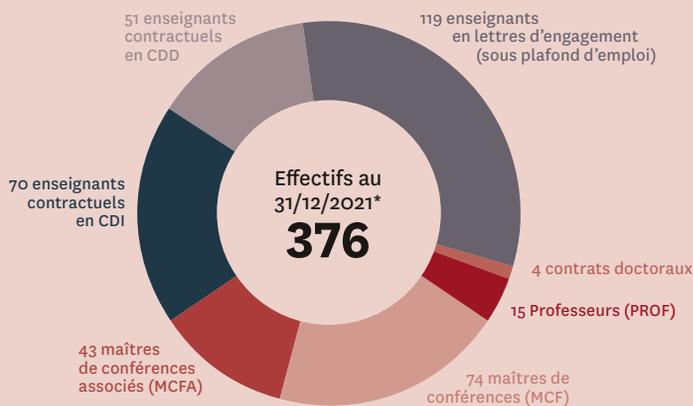
L'ENSAPLV emploie des personnels qui relèvent de statuts divers (fonctionnaires, contractuels en CDI et CDD, intervenants extérieurs, etc.). Ces personnels sont recrutés sur le budget du ministère de la Culture (emplois dits « titre 2 ») ou bien sur le budget de l'établissement (emplois dits « titre 3 »).

Au 31 décembre 2021, l'effectif global sur le titre 2 est de 186 PP (personnes physiques) soit 172,2 ETP (équivalent temps plein).

L'effectif global sous plafond d'emploi sur le titre 3 est de 264 PP (personnes physiques) soit 90 ETP (équivalent temps plein).

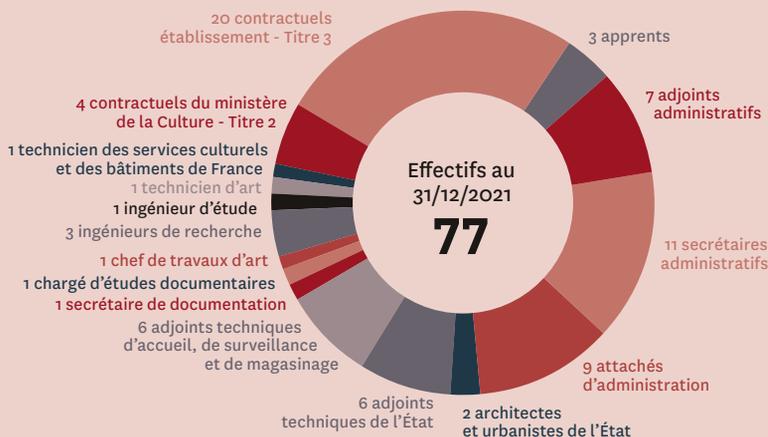
► Le corps des enseignants

Le corps des enseignants est composé de 376 PP réparties comme suit :



► Les agents administratifs, techniques et scientifiques (ATS)

Le service des ressources humaines gère environ onze statuts administratifs différents regroupant 77 agents au 31 décembre 2021.



Les agents rémunérés à la tâche (jurys, conférenciers, surveillants d'examen, etc.) et les stagiaires gratifiés ne sont pas comptabilisés dans l'effectif global sur le titre 3 car ils relèvent du « hors champs ». Il en va de même pour les apprentis qui relèvent du « hors plafond ». Ainsi en 2021, ce sont au total plus de 450 agents qui ont contribué au bon fonctionnement et à la mise en valeur de l'ENSAPLV.

► Les mouvements au sein du corps des enseignants

17 arrivées d'enseignants en 2021

6 agents titulaires ou fonctionnaires stagiaires :

- 1 réussite concours MCF,
- 1 réussite concours PROF
- 3 mutations MCF
- 1 réintégration MCF

11 agents contractuels :

- 10 recrutements MCFA
- 1 contractuel Titre 3 (enseignant d'Allemand)

31 départs d'enseignants en 2021

4 agents titulaires ou stagiaires :

- 1 réussite concours PROF
- 2 mutations MCF
- 1 départ à la retraite PROF

27 agents contractuels :

- 12 contrats MCFA non renouvelés
- 12 contrats titre 3 non renouvelés
- 1 départ à la retraite titre 3
- 1 réussite concours MCF
- 1 départ à la retraite MCFA

BILAN DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2021/2022

Nombre de candidats (concours et mutation): 38
dont 19 femmes et 19 hommes

Champ disciplinaire :

- 1 poste TPCAU¹,
- 1 poste STA²,
- 2 postes ATR³
- 1 poste VT⁴
- 2 postes HCA⁵

Corps de recrutement :

- 2 postes de PROF
- 5 postes de MCF

Voie de recrutement :

- 3 recrutements concours
- 3 recrutements par voie de mutation
- 1 poste infructueux

Origine :

- 2 concours PROF/MCF
- 3 mutations PROF/MCF
- 1 Titre 3, transfert Titre 3/Titre 2, protocole (MCF)

Nombre de femmes recrutées : 4
Nombre d'hommes recrutés : 2

¹ TPCAU : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine.

² STA : Sciences et techniques pour l'architecture.

³ ATR : Arts et techniques de la représentation.

⁴ VT : Ville et territoire.

⁵ HCA : Histoire et cultures architecturales.

► Les mouvements au sein du corps des ATS

6 arrivées d'ATS en 2021

3 agents titulaires ou stagiaires :

- 2 mutations MCF
- 1 sortie de concours

3 agents contractuels :

- 3 contrats à durée déterminée

6 départs d'ATS en 2021

5 agents titulaires ou stagiaires :

- 2 départs à la retraite
- 3 mutations

1 agent contractuel :

- 1 fin de contrat

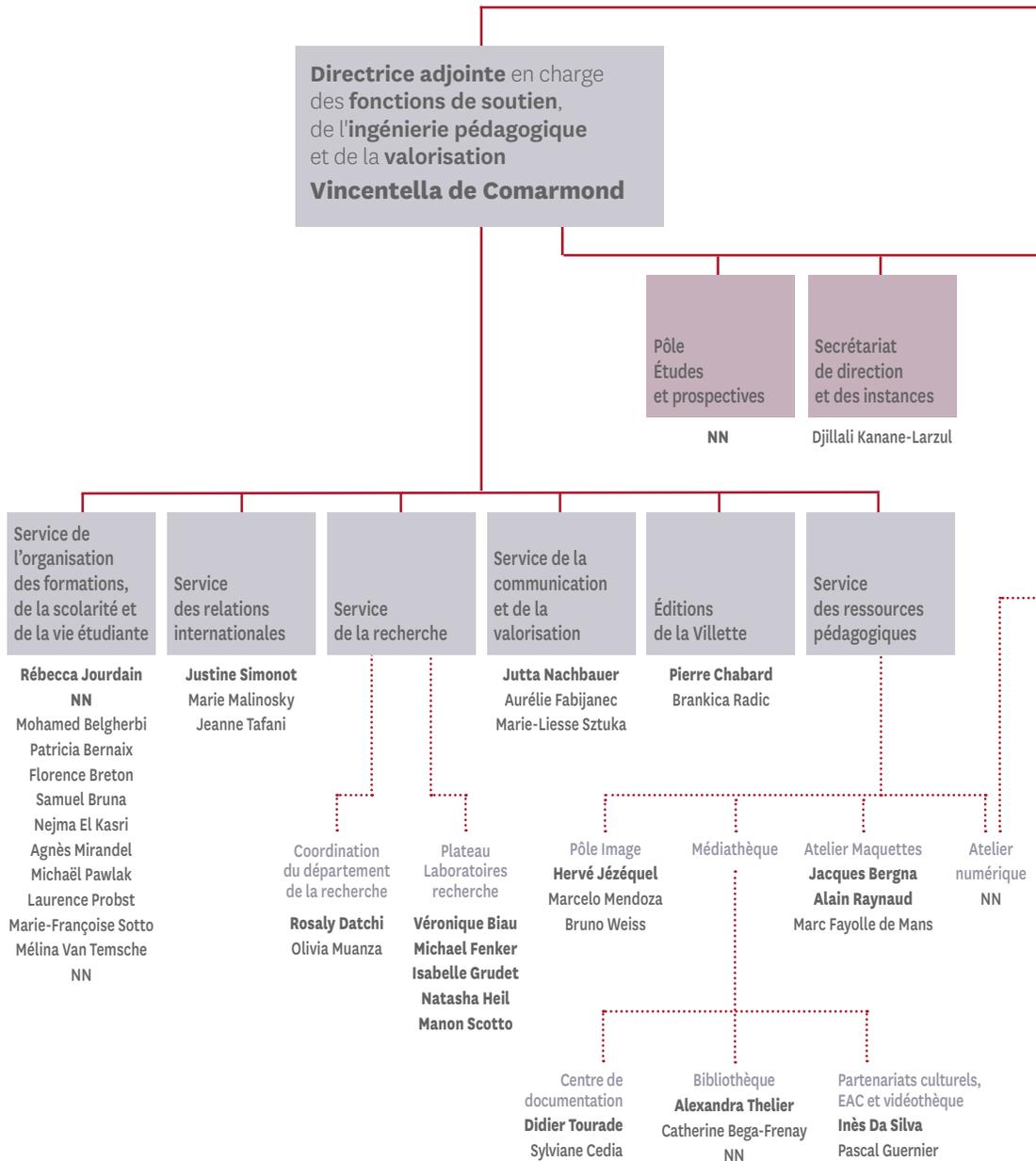
► La formation continue des enseignants et ATS

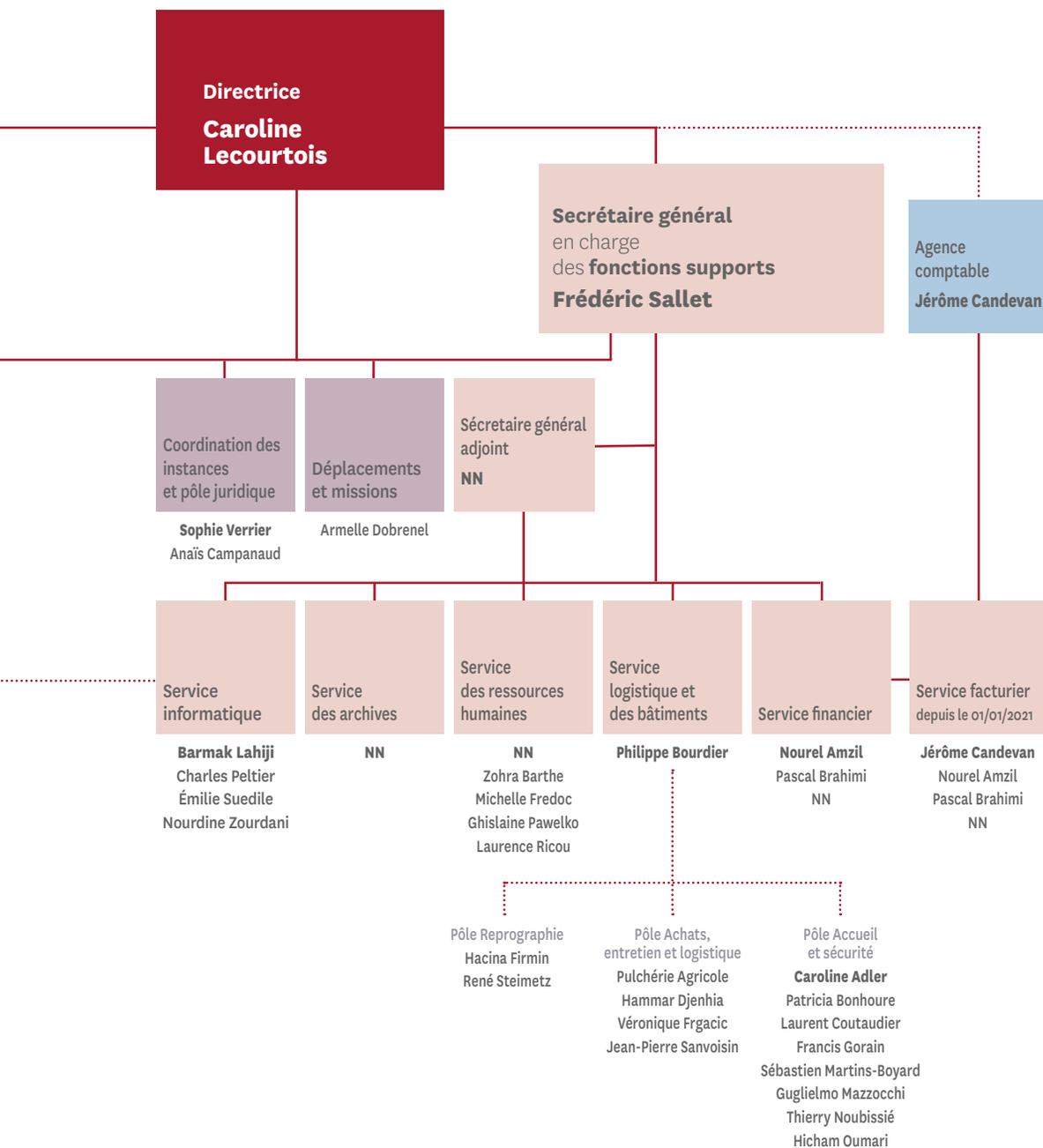
Bilan de formation au titre de l'année 2021*

Catégorie	A+	A	B	C	TOTAL		
					Général	H	F
Nombre de formations suivies	37	29	11	6	83	24	59
Nombre de jour de de formation	46	47	18	11	122	24	98
Nombre d'agents formés	32	20	7	6	65	22	43
Part des agents formés	23%	14%	22%	24%	19%	11%	30%

* Cette année a été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19

► **Organigramme des services administratifs** situation au 31 décembre 2021





Ressources financières

► Service financier/service facturier

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un service facturier dans le cadre d'une convention de partenariat signé avec l'agent comptable dans le respect de la distinction des activités et responsabilités de l'ordonnateur et du comptable. Cette nouvelle organisation qui articule un service financier et un service facturier s'est mise en place grâce à la poursuite de la formation des services prescripteurs à la chaîne de la dépense et au logiciel idoine.

Sur le plan du contrôle interne, la cartographie des risques et le plan d'actions en découlant, élaborés à la clôture de l'exercice 2020 ont été mis à jour : suite à une nouvelle analyse, de nouveaux items ont été inscrits s'ajoutant à ceux n'ayant pas encore été validés.

Pour 2022, l'objectif est de renforcer l'animation des services afin d'améliorer la fluidité de la chaîne de la dépense, ainsi que la qualité des prévisions budgétaires (augmentation des taux d'exécution des différentes enveloppes). L'analytique va également être développé dans l'optique de mieux suivre les différentes composantes du budget.

► Recettes

Les recettes de l'établissement sont constituées de recettes globalisées (66%) et de recettes fléchées (34%).

Recettes globalisées

Subvention du ministère de la Culture	5 140 935 €
Fiscalité affectée	62 192 €
Autres subventions des collectivités publiques et des organismes internationaux	0 €
Ressources propres : droits d'inscriptions, ventes des Éditions de la Villette, divers	1 040 870 €

Recettes fléchées

Subventions d'investissement du ministère de la Culture	2 923 315 €
Autres financements publics	272 644 €
Recettes propres fléchées	58 536 €

Total	9 821 970 €
--------------------	--------------------

► Dépenses

Les dépenses conduites par l'établissement sont celles qui relèvent de son budget propre voté par le Conseil d'administration. Elles excluent les dépenses supportées par le ministère de la Culture (personnels titulaires ou contractuels rémunérés sur le budget de l'État).

Fonctionnement	3 940 402 €
Personnel établissement	3 053 098 €
Investissement	2 828 470 €

Total	9 821 970 €
--------------------	--------------------

► Dépenses consolidées

Les dépenses consolidées sont l'addition des dépenses de l'école et de celles engagées par le ministère de la Culture pour rémunérer les personnels de titre 2. Elles constituent le coût complet des dépenses de l'établissement.

Budget de l'établissement	9 821 970 €
Budget personnels État (hors budget établissement)	11 791 850 €
Total	21 613 820 €

► Répartition des dépenses consolidées par destination

Le tableau des dépenses à coût complet retrace les grandes lignes d'affectation des dépenses (recherche, enseignement, valorisation, etc.), indépendamment de leur nature (personnel, fonctionnement, investissement).

Enseignement et pédagogie	11 119 152 €
Fonctions et support	9 081 525 €
Recherche	1 009 111 €
Valorisation et diffusion culturelle	404 032 €
Total	21 613 820 €



L'ENSAPLV REMERCIE LES DONATEURS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2021

- AAU MASTRANDREAS ARCHITECTES • AAUPC CHAVANNES ET ASSOCIÉS • ACIPA • AGENCE ARCHI-TECTURE •
- AGENCE VILLE ESPACE ET ARCHITECTURE • ALCENA • ANSKA AGENCE D'ARCHITECTURE •
- ANTEFIXE AGENCE D'ARCHITECTURE • ATELIER CAIROS ARCHITECTURE ET PAYSAGE •
- ATELIER CAP ARCHITECTURE • ATELIER D'ARCHITECTURE MATHILDE DE BROC • ATELIER PHILIPPE PAPY •
- ATELIERS JEAN NOUVEL • ATELIER UNZA ARCHITECTURE&DESIGN • BAAP - BUREAU D'ARCHITECTURE ANTOINE PÉNIN •
- BLATTER ARCHITECTES (BLATTER SAS D'ARCHITECTURE ET BLATTER DAUPHINE ARCHITECTURE) • CENTQUATRE 104 •
- CIGUË STUDIO D'ARCHITECTURE • CREMONINI-LAUVERGEAT-PACCARD ARCHITECTURES •
- DENERIER MARTZOLF PARTENAIRES • DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES • ENIA ARCHITECTES • ENTREPRISE PETIT •
- FABRICE DUSAPIN ET ASSOCIÉS • FANNY ROZÉ ARCHITECTURE • GATEWAY IT •
- GROUPE SYNTHÈSE (SYNTHÈSE ARCHITECTURE ET SYNTHÈSE INGÉNIERIE) • HIGH GRAPH ARCHITECTURE •
- K-ARCHITECTURES • KOMOREBI ARCHITECTES ET COMPAGNIE • LAK'S DESIGN • L'ATELIER JEANNE DUMONT •
- LUN ARCHITECTURE • M'CUB ARCHITECTES • MILEA ARCHITECTURE • PATRIARCHE OFFICE OF ARCHITECTURE •
- PHILIPPE PUMAIN ARCHITECTURE • ROUX ŒUVRE MAÎTRISE • SABH - STUDIO D'ARCHITECTURE BRUNO HUET •
- SA IRM LIBÉRALE 94 • SANDRINE RAYMOND ARCHITECTURE • SEINE ARCHITECTURE • SOCIÉTÉ RICHARDSON SAS •
- VALERO GADAN ARCHITECTES ET ASSOCIÉS • VINCEN CORNU ARCHITECTURE •
- VINCENT LAVERGNE ARCHITECTE URBANISTE • XAVIER GEORGES ARCHITECTE •

Moyens informatiques

Le service informatique a pour mission principale d'assurer le bon fonctionnement des systèmes, des réseaux et des outils numériques et informatiques de l'établissement.

Il gère l'ensemble des équipements numériques de l'établissement (plus de 600 postes informatiques PC et MAC, près de 4 000 licences, plus de 90 logiciels) et assiste l'ensemble des usagers de l'établissement.

Par ailleurs, le service est garant de la sécurité des systèmes numériques et veille au respect de la réglementation dans ce domaine. Il assure la continuité des activités numériques de l'établissement par la mise en œuvre et le suivi d'un plan de redondances des données.

Activités réalisées en 2021

La crise sanitaire a imposé le maintien et le développement du télétravail et du télé-enseignement. Dans ce cadre, le service informatique a poursuivi son accompagnement des services en garantissant la mise à disposition d'un équipement informatique adapté.

L'équipement des salles de cours a été renouvelé à hauteur de 30% du parc informatique mis à disposition des enseignants et étudiants.

Le service a également été mobilisé par l'ouverture du nouveau site de la rue des Ardennes en participant aux travaux de réflexion relatifs à l'équipement des espaces au sein duquel le service sera déménagé en 2022.

Perspectives

Outre ses missions classiques, le service informatique participera en 2022 aux travaux du COPIL Stratégie numérique en élaborant les données et documents nécessaires à sa réflexion. Il aura par ailleurs pour mission de mettre en œuvre les orientations proposées par le COPIL et validées par le CA.

Il poursuivra également les travaux engagés dans l'objectif d'améliorer la connexion WiFi et pilotera l'équipement de trois amphithéâtres en systèmes de visioconférence.

Enfin, le service procédera au déploiement de la téléphonie numérique sur les deux sites de l'école.

Moyens logistiques et bâtiments

Cf. également p.10
Les projets immobiliers
de l'ENSAPLV ◀

Le service logistique et bâtiments a pour mission principale d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement logistique de l'école ainsi que la maintenance des locaux.

Activités réalisées en 2021

Divers travaux ont été suivis par le service dans le cadre de la mise en conformité des bâtiments et de sa maintenance.

Il a ainsi poursuivi le chantier de mise en conformité PMR de l'école qui a démarré en 2020 et doit s'achever en 2022.

Le service a également été mobilisé par le suivi de travaux d'électricité rendu nécessaire pour permettre l'équipement d'écran et de vidéo projecteurs dans six nouvelles salles de cours.

Perspectives

Outre ses missions classiques, le service logistique et bâtiments accompagnera l'ouverture du nouveau site de la rue des Ardennes en veillant à son entretien et à sa sécurité.

Le service pilotera par ailleurs les travaux de reprise de structure, urgents et nécessaires, de la partie paire du bâtiment ainsi qu'il poursuivra la restauration de l'étanchéité de la couverture de cette même partie en 2022. Il est par ailleurs prévu d'engager des travaux nécessaires au changement d'un échangeur de chaleur ainsi que du portail situé rue Barbanègre.

Enfin des travaux d'électricité et de mises en conformité seront menés dans le cadre du suivi du rapport de l'inspection santé et sécurité au travail actualisé en 2021.

Moyens pédagogiques

L'école offre à ses étudiants et enseignants des lieux d'apprentissage, de production et d'échanges aux endroits d'un pôle médiathèque (bibliothèque, documentation, vidéothèque), d'un pôle image (photo et vidéo), d'un atelier maquettes et d'un atelier numérique.

► Le pôle médiathèque

La médiathèque de l'école est constituée d'une bibliothèque, d'un centre de documentation et d'une vidéothèque. Elle met à disposition des usagers de l'établissement des ressources documentaires multi-supports sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'architecture navale, les arts, les techniques de construction, la réglementation et les sciences sociales. Son fonds est composé d'environ 30 000 livres, d'une collection d'une centaine de revues françaises et étrangères en abonnement, d'un accès à un bouquet d'une cinquantaine de revues en ligne (Cairn Info), de 1 227 cartes et plans et plus de 5 200 documents audiovisuels. À l'exception des travaux d'étudiants (PFE, TPFE, MES, DSA, etc.) et des DVD et CD-ROM, ces documents sont en accès libre.



Activités réalisées en 2021

En 2021, la médiathèque a fonctionné normalement, les mesures anti-Covid ayant été assouplies.

La phase de travaux terminée en 2020 a permis une occupation optimale de la bibliothèque, avec l'achat de nouveaux mobiliers comme des fauteuils et des tables basses de détente.

Cette année a également vu l'aboutissement d'un important projet de valorisation de collections, celui du référencement dans le portail Archirès des anciens mémoires d'étudiants de 1970 à 1981, soit au total environ 1300 mémoires, consultables à la bibliothèque sur demande. L'équipe a également collaboré avec les bibliothécaires des 20 ENSA aux travaux préparatoires à la refonte du portail Archirès. Le centre de documentation a ainsi revu et fourni tous ses états de collection de périodiques afin que dans le futur portail tout article de revue soit immédiatement localisable.

La bibliothèque compte désormais 5 207 mémoires de séminaire (MES) et 10 154 mémoires de Projet de Fin d'Études (PFE) consultables sur place. Certains sont consultables sur le site Archirès au format électronique.

943 ouvrages ont été acquis (achats ou dons) et ont rejoint les rayonnages de la bibliothèque. La vidéothèque s'est enrichie de 61 nouveaux titres au format DVD et Blu-Ray. Aucun nouvel abonnement n'a été souscrit mais des revues acquises à l'unité.

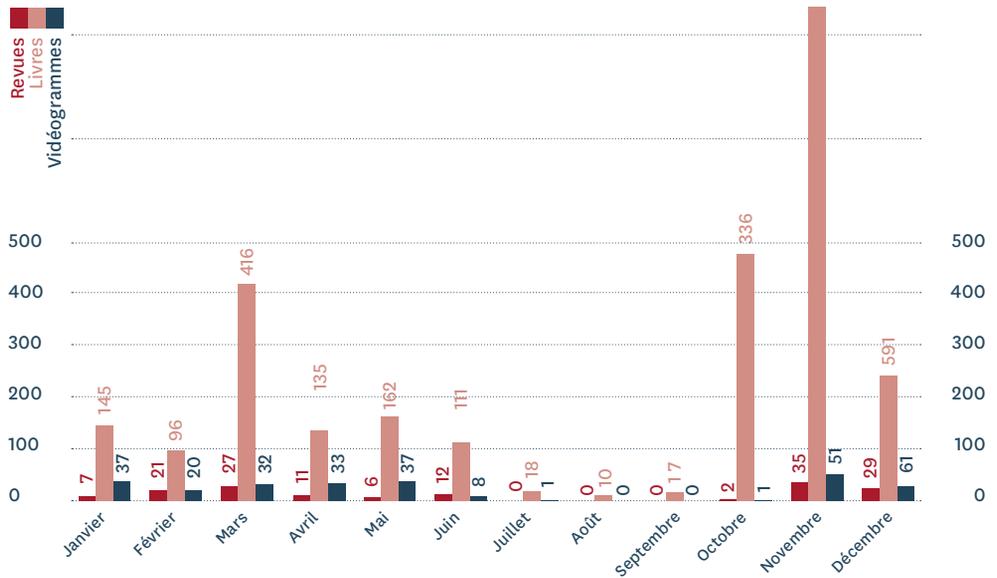
Les statistiques d'emprunt, de consultation et de fréquentation ont connu une nette progression par rapport à l'année 2020 et ses périodes de fermetures contraintes (cf. figure ci-après).

Perspectives

Le nouveau portail Archirès devrait être mis en ligne au cours du premier trimestre 2022. Sa charte graphique sera remaniée, les fonctionnalités de recherche et d'affichage seront revus et un fil d'actualités sera ajouté afin que chaque ENSA puisse communiquer.

Simultanément au déploiement du nouveau portail, un accès à la plateforme de vidéos à la demande (VàD) Arte Campus sera proposé aux usagers des ENSA. Cette plateforme qui offre la possibilité de visionner 1 823 documentaires orientés enseignement supérieur, permettra également d'ajouter des films VàD de sources extérieures (productions ENSA, fournisseurs de VàD comme IDC et ADAV Digital, producteurs indépendants). 2022 verra également le développement des collections de livres numériques avec un abonnement du réseau Archirès à la plateforme Biblioaccès. Grâce aux négociations menées conjointement entre les écoles d'architecture et la société de diffusion et de distribution, les collections proposées seront adaptées aux spécificités des domaines d'enseignement des écoles. Des livres numériques acquis chez d'autres fournisseurs pourront être stockés sur cette même plateforme.

Nombre d'emprunts par mois et support en 2021



► Le pôle image

L'ENSAPLV développe une compétence reconnue dans le domaine de l'image et du son en lien avec l'architecture. Cela se traduit par la qualité des enseignements de ces médias et les moyens techniques et humains du pôle image.

Le pôle image est composé de deux ateliers : un atelier photo et un atelier vidéo (ouverts 40h/semaine). Il aide les étudiants à pratiquer la photographie et la vidéo dans une démarche architecturale et/ou plastique, dès la première année de leurs études, en mettant à leur disposition le matériel et des espaces adaptés à leurs travaux.

Il apporte une assistance pédagogique et technique pour le suivi de travaux d'étudiants (projets, mémoires, diplômes) et conseille les enseignants souhaitant mettre en place un projet pédagogique particulier. Il répond ainsi aux demandes d'une vingtaine d'enseignants de la Licence 1 au Master 2 qui utilisent les outils et les espaces dédiés du service.

Le service produit des reportages photo et vidéo sur les activités de l'école (cours, expositions, conférences et colloques) et répond aux diverses sollicitations des services. Il assure une mission d'archivage et de valorisation des images fixes et animées de l'ENSAPLV.

Deux cours optionnels de photo sont proposés aux étudiants de Master 1 chaque année ainsi que deux ateliers de tirage noir et blanc d'une demi-journée par semestre.

Le pôle image en chiffres

Atelier photo :

- matériel de tirage photographique argentique noir et blanc ;
- équipement de prêt :
2 appareils compacts,
9 appareils réflex numériques,
3 boîtiers argentiques,
et plusieurs accessoires :
trépieds, posemètres, etc.

Atelier vidéo :

- **22 postes informatiques Mac et PC**
équipés des logiciels Première pro, Final Cut, After-effects, Photoshop et Flash
- équipement de prêt :
17 caméras HD à disques durs,
14 enregistreurs numériques
ainsi que de nombreux matériels
nécessaires à la prise de vue : éclairages,
trépieds, micros, perches, etc.

Activités réalisées en 2021

Durant la pandémie, le pôle image a donné des conseils pratiques et des cours aux étudiants en distanciel. Il a opéré environ 500 prêts de matériels. L'atelier photo a reçu plus de 300 étudiants pour des séances de prise de vue en studio d'1h et 80 étudiants pour des journées de laboratoire argentique. L'atelier vidéo a accueilli 150 étudiants pour des rendez-vous de montage vidéo.

Le pôle image a été impliqué dans la production de l'exposition «Vamos a ver» en partenariat avec l'Alliance française de Buenos Aires qui comprend, entre autres, la réalisation de huit films d'entretiens avec d'anciens étudiants argentins accueillis en mobilité entrante à l'ENSAPLV ces dernières années.

Le service a en outre conçu six capsules vidéo thématiques pour la Journée Portes Ouvertes à distance de l'école.

Dans le cadre d'un atelier pédagogique qui s'est déroulé à Cherbourg-en-Cotentin, le pôle image a assuré une mission de reportage photo et vidéo.

Perspectives

Le service s'équipera de nouveaux matériels et logiciels.

Le responsable du service participera au Copil Stratégie Numérique et à la réflexion sur les aménagements des pédagogies à distance.

L'atelier vidéo continuera la réalisation de films sur les ressources pédagogiques de l'école et le tournage d'entretiens avec des enseignants qui viendront enrichir la documentation visuelle en vue d'opération pédagogique et de communication. L'inventaire des documents numériques étant achevé, la numérisation de documents analogiques vidéo pourra commencer.

L'atelier photo présentera l'exposition «Vamos a ver» fin mai 2022 à l'Alliance française de Buenos Aires. La salle d'exposition de l'école l'accueillera en novembre 2022, dans le cadre des deux semaines de rencontres et réunions d'information organisés par le service des relations internationales lors desquels seront présentés des travaux réalisés par des étudiants pendant leur mobilité.

À la suite d'un départ à la retraite, le service accueillera un nouveau collègue technicien vidéo.

► L'atelier numérique

L'atelier numérique est un lieu de partage, de recherche, de conception, de production et de création, ouvert à tous les usagers de l'établissement. Son fonctionnement repose sur l'entraide et la mise en commun des savoirs et savoir-faire. Mis à la disposition des étudiants, il est le lieu de production de leurs rendus.

L'atelier numérique en chiffres

- ouvert de 8h à 22h (minuit en période de rendus)
- 130 postes
- plus de 80 logiciels : suites Sérif pour la PAO, Autodesk, Archicad, Sketchup, Rhino, RDM et leurs équivalents en logiciels libres de PAO, de dessin vectoriel et de CAO, etc.
- 19 tables traçantes A0 et A1
- 12 imprimantes A3 et A4
- 5 extrudeurs 3D PLA, ABS, etc.
- 9 tablettes graphiques.

Activités réalisées en 2021

Cette année, l'atelier a préparé son déménagement de la rue de Cambrai vers la rue des Ardennes où il bénéficiera d'une surface de déploiement de 300 m² et sera installé à côté du service informatique et à proximité des équipes de recherche, dans un environnement propice à l'échange et à la collaboration. Il a poursuivi son offre de service à distance lors du confinement et organisé l'accès à ses locaux dans le cadre des préventions sanitaires. Un atelier provisoire a été installé en fin d'année au sein des locaux de Flandre, le temps de finalisation des locaux des Ardennes.

Le déménagement définitif de l'atelier interviendra en avril 2022.

Perspectives

En 2022, l'atelier numérique, alors installé dans les nouveaux locaux de l'école, rue des Ardennes, souhaite développer son offre d'ateliers de soutiens pédagogiques visant la découverte ou l'approfondissement de savoir-faire numériques propres à l'architecture. Il devrait par ailleurs s'équiper de nouveaux outils (un traceur Laser Grand Format, un traceur UV, etc.) et de nouveaux serveurs (SIG, BIM, rendus 3D, etc.) qui permettront d'améliorer son offre de services.

► L'atelier maquettes

L'atelier maquettes est un lieu de production, mais aussi d'échange et de convivialité. Les étudiants disposent de 175 m², équipé de machines et d'outils divers pour réaliser maquettes et prototypes (mobilier, structure, arts plastiques, etc.). Ils y reçoivent un accompagnement pédagogique, des conseils et une formation spécifique sur chaque machine.

L'atelier répond aux demandes particulières des enseignants dans le cadre de leurs cours (groupe de projet, cours d'arts plastiques, construction, travaux dirigés partagés, etc.). Il suit également de façon ponctuelle des initiatives d'étudiants ou groupes d'étudiants pour la réalisation de projets construits à l'échelle 1.

Activités réalisées en 2021

Après une longue période de fonctionnement intermittent due à la pandémie, l'atelier maquettes a repris ses activités pédagogiques normales depuis le début du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022.

Les cours de Master 1 y ont retrouvé leur place, ainsi que l'initiation à la maquette dispensée à l'ensemble de la promotion de première année.

Le nouveau cutter numérique Zünd installé en septembre 2020 offre aux étudiants de nouvelles perspectives pour la réalisation de maquettes de grande qualité.

La construction de Willy, le canoë de 6m conçu avec les enseignants d'architecture navale, a repris. L'embarcation sera terminée au premier semestre 2022 permettant à l'ENSAPLV de poursuivre sa participation traditionnelle à la course à la rame «Vogalonga» à Venise en juin.

Les postes informatiques ont été renouvelés et l'arrivée prochaine d'un tour à bois viendra compléter les équipements techniques de l'atelier.

Grande maquette réalisée avec le nouveau cutter numérique Zünd ►

Avancement de la construction du canoë Willy ▼



Perspectives

Pour 2022-2023, l'atelier maquettes envisage de se doter d'une seconde machine de découpe laser.

Le réseau national ENSAteliers qui regroupe tous les ateliers des ENSA dont l'atelier maquettes, a également repris ses activités qui devraient aboutir à la création d'un statut juridique officiel et d'une reconnaissance par le ministère de tutelle.

L'atelier maquettes continuera aussi son investissement récent dans des groupes de travail sur les thématiques du recyclage et de l'informatique.

Politique d'archivage

Le service des archives a poursuivi son action dans la mise en œuvre d'une politique de conseil, de contrôle et de collecte des fonds d'archives des services de l'école.

L'archivage courant

Le service pilote un réseau interne de référents archives pour diffuser les bonnes pratiques. Ce groupe de travail s'est initialement constitué avec la nomination de correspondants dans les six équipes de recherche, rattachées à l'établissement. Cette stratégie d'archivage collective s'est prolongée en 2021, avec la désignation de trois agents au sein de l'administration, pour définir une méthodologie et assurer un traitement maîtrisé des fonds archivistiques de l'établissement dans le respect de la réglementation en vigueur applicable sur les archives publiques.

L'archivage intermédiaire

Le service a collecté des documents administratifs du service des ressources humaines (4,62 mètres linéaires), des relations internationales (0,99 mètre linéaire), du secrétariat général (4,29 mètres linéaires) et du service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante (10,23 mètres linéaires), ainsi que des documents pédagogiques du pôle image (0,33 mètre linéaire) et d'un enseignant (5,61 mètres linéaires). Il a aussi collecté un fonds conservant des archives anciennes et inédites sur l'établissement (25,38 mètres linéaires).

L'archivage définitif

Le service a finalisé le traitement des archives des équipes de recherche, engagé en 2020, avec leur versement aux Archives nationales (cf. répertoire numérique détaillé n°20200447). Il a aussi mené deux campagnes de destruction d'archives avec l'élimination de 104 cartons, des documents inutiles et sans intérêts (documentation, multiples exemplaires) des services administratifs. Il a également répondu à quelques demandes de consultation d'archives, dont celle du service des éditions de la Villette pour alimenter l'exposition *L'Espace publié. Éditions de la Villette. 40 ans*.

Le déménagement des équipes de recherche

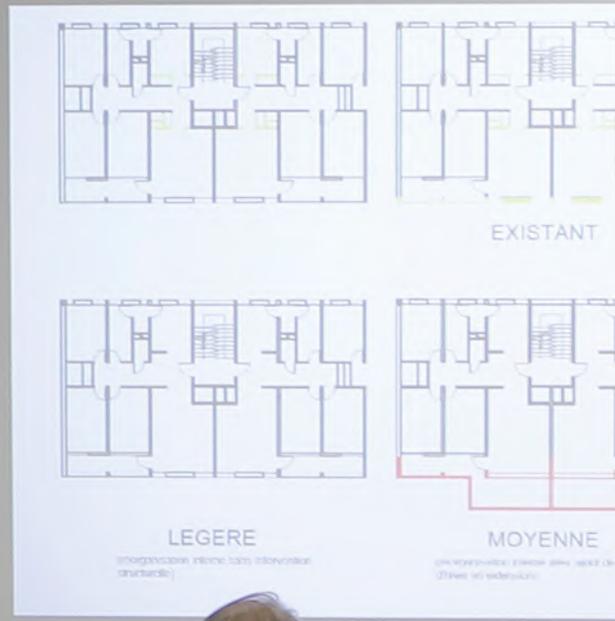
Le service a activement contribué au déménagement du site de Jaurès à la rue des Ardennes. Il a accompagné les équipes durant le chantier sur l'aspect archivistique que logistique. Il a notamment œuvré dans le recensement de leurs archives (description, mise en carton, cotation), dans le recueil de leurs interrogations, ainsi que dans les rencontres et les échanges avec le prestataire de déménagement.

Le service des archives en chiffres

- **104 cartons d'élimination** : ± 34,32 mètres linéaires
- **30 cartons de versement** : ± 9,90 mètres linéaires
- **1 année de récolement d'archives** : ± 51,45 mètres linéaires
- **4 demandes de communication d'archives.**



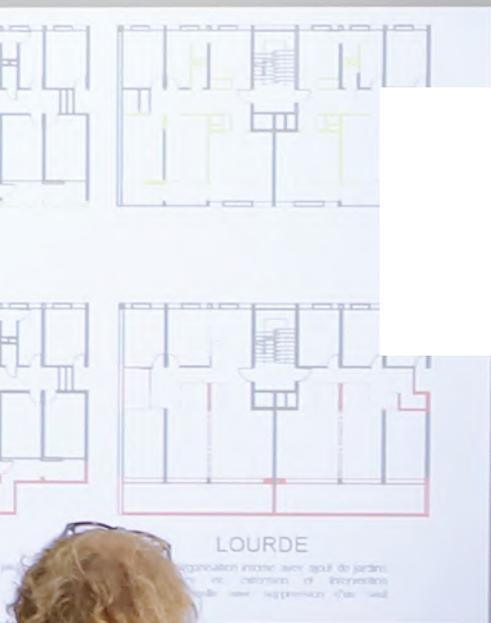
0202



A man in a white shirt and glasses stands at the front of the room, presenting the architectural plans.

An audience of people is seated at tables in the foreground, looking towards the presentation. A woman in a white lace top is prominent in the immediate foreground.

3. FORMATIONS, VIE ÉTUDIANTE ET RECHERCHE



Formations : une offre multiple

L'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transversalité sont trois principes que porte l'école en vue de former des architectes citoyens, des intellectuels critiques et des praticiens réflexifs.

► La stratégie de formation de l'ENSAPLV

L'enseignement du projet est au cœur de la formation initiale en architecture à l'ENSAPLV et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation. À partir d'une formation initiale (DEEA-Licence et DEA-Master), l'école offre des formations en bi-cursus, des post-masters variés et des formations au doctorat permettant des parcours individuels avérés sur les métiers de l'architecture au pluriel.

La stratégie de l'ENSAPLV, en matière d'offre de formations, se construit à partir d'un contexte d'évolution de l'école et de la ComUE HESAM Université qui permet de concevoir de nouvelles formations à des métiers des domaines de la construction, proches de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'ergonomie, du management et du design. Ces formations diplômantes se déploient sous différentes formes et à différents niveaux et pourront donner lieu, dans le futur, à des formations doctorales dans lesquels l'architecture tiendra une place essentielle.

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD), l'enseignement de l'architecture favorise la mobilité et les programmes de coopération avec les autres établissements d'enseignement supérieur français et étrangers. Profondément ouverte vers l'international grâce à des relations suivies avec une centaine d'écoles et d'universités dans le monde, l'ENSAPLV encourage des activités de type voyages d'études en premier cycle et des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux en deuxième cycle. Les étudiants peuvent par ailleurs bénéficier d'une mobilité d'études et de stages.

► La diversité culturelle comme richesse

L'ENSAPLV joue la carte de la diversité et intègre des étudiants au profil atypique marquant ainsi sa volonté d'éclectisme et d'ouverture.

L'école accueille des étudiants d'horizons divers, riches d'expériences et de cultures : en 2021, 167 étudiants sont originaires d'Afrique, 36 d'Asie, 36 du Moyen-Orient, 26 d'Amérique du Sud, 5 d'Amérique du Sud et 42 d'Europe (hors France).

Cette diversité culturelle procède également des profils des enseignants de l'établissement qui proviennent de mondes géographiques et scientifiques variés.

Elle permet ainsi de construire une offre attractive de formation en Master qui s'ouvre sur cinq domaines d'études différents :

- Arts et scénographie (AS) ;
- Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA) ;
- Habiter les mondes urbains (HMU) ;
- Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM) ;
- Architectures des milieux, territoires, paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

L'ENSAPLV a reçu 125 candidatures de demandes de transferts entrants ; 60 candidats se sont inscrits.

► Schéma d'études et nombre d'inscrits en 2020-2021

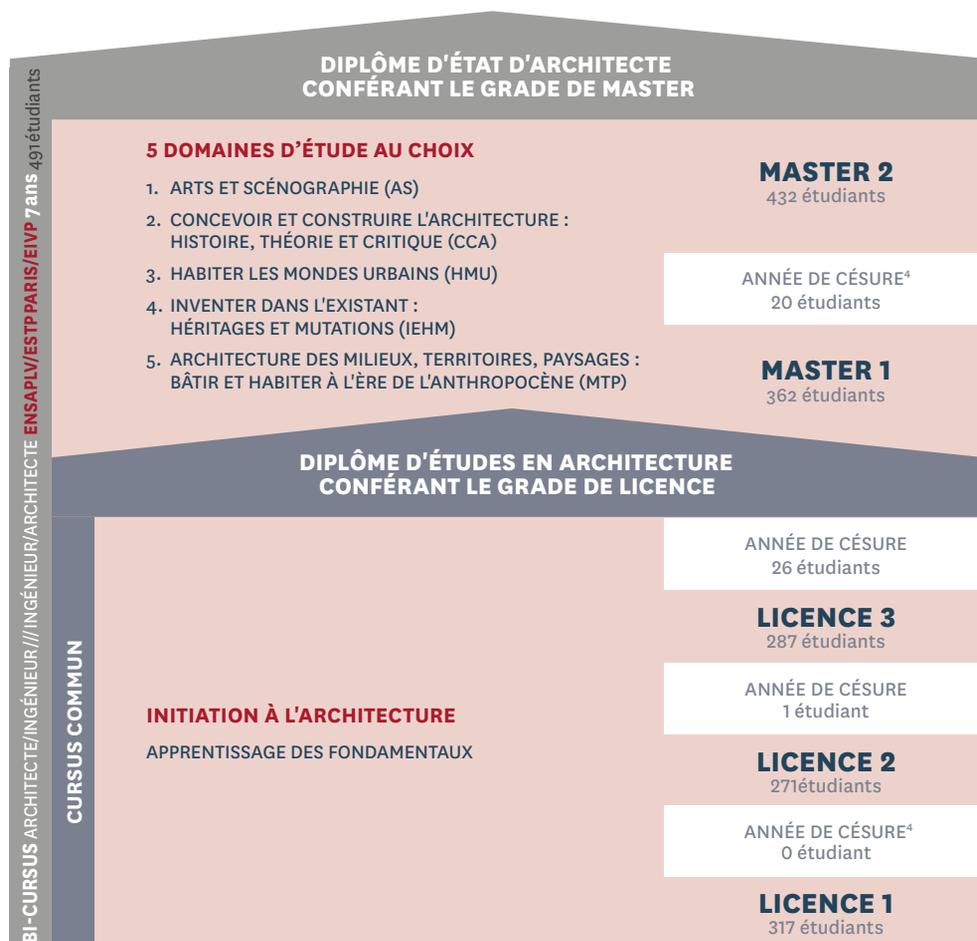


¹HMONP : Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

²DPEA : Diplôme propre aux écoles d'architecture

³DSA : Diplôme national de spécialisation et d'approfondissement en architecture

⁴L'ENSAPLV donne la possibilité aux étudiants d'effectuer une période de césure dans le cadre d'une année universitaire (conformément à la circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015). Cette période s'effectue sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant. Il permet à un étudiant de suspendre temporairement ses études pour vivre en France ou à l'étranger une expérience personnelle, professionnelle, ou d'engagements (stages, volontariat, service civique, autres formations, etc.).



Nombre d'inscrits et de diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits
	2020-2021	2021	2021-2022
DEEA Licence (Licence 3)	279	207	287
DEA Master (Master 2)	469	232	432
HMONP	205	172	232
Post-master international	49	36	44
Recherches en architecture HESAM Université			
DPEA Architecture navale/Mastère Ship Design	10	9	11
DPEA D/PRAUG	9	NC	8
DSA Projets de territoire	43	18	37
Doctorat	58	6	59

► Les formations spécialisées et les post-masters

Bachelor en Sciences et en Ingénierie spécialité BTP (BIM)



CESI École d'Ingénieurs
93 boulevard de la Seine
92023 Nanterre cedex
www.cesi.fr

Depuis octobre 2021, l'ENSAPLV, en partenariat avec l'École d'Ingénieurs CESI, a ouvert un bachelor en Sciences et en Ingénierie spécialité BTP (BIM). Il s'agit d'une première classe de 18 étudiants sous statut d'apprentis. D'une durée de trois ans après le baccalauréat, ce bachelor délivre le grade de Licence. Cette formation a pour objectif de doter les élèves de solides connaissances théoriques et pratiques sur des métiers encore peu connus. Le BIM constitue aujourd'hui un vrai changement de méthode de travail dans le domaine de l'architecture et de la construction. Il est de plus en plus adopté par les architectes et les entreprises du BTP. L'étudiant signe un contrat d'apprentissage couvrant les frais d'inscription. La scolarité s'organise avec un rythme de cours sur les sites de l'ENSAPLV et du CESI, en alternance avec des périodes en entreprise.

Ce programme a été développé dans le cadre du programme «HESAM 2030», lauréat de l'appel à projets «Nouveaux cursus à l'université» du PIA3. Il s'agit d'une création qui vise en premier lieu à assurer une meilleure réussite des étudiants par une diversification et un décloisonnement des formations au sein du premier cycle des études supérieures.

Bi-cursus architecte-ingénieur ENSAPLV/ESTP-Paris et ENSAPLV/EIVP



**École spéciale des
travaux publics - Paris**
28 avenue du
Président Wilson,
94234 Cachan cedex
www.estp.fr



**École des ingénieurs
de la ville de Paris**
80 rue Rébeval,
75019 Paris
www.eivp-paris.fr

L'ENSAPLV, en partenariat avec l'École spéciale des travaux publics (ESTP-Paris) depuis 2006 et l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) depuis 2010, propose quatre bi-cursus d'architecte-ingénieur et d'ingénieur-architecte.

Le bi-cursus architecte-ingénieur (BAI) est proposé sur la plateforme Parcoursup. Après une formation de sept ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP spécialité Génie urbain.

Le bi-cursus ingénieur-architecte (BIA) est proposé aux élèves ingénieurs admis à l'ESTP-Paris ou à l'EIVP, à l'issue de deux années de classes préparatoires aux grandes écoles. Après une formation de cinq ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP spécialité Génie urbain.

Inscrits 2021-2022	Cycle Licence			Cycle Master	
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
AI EIVP	10	10	13	16	15
AI ESTP	40	35	37	54	50
Total AI		145		134	
IA EIVP	11	13	8	8	10
IA ESTP	38	35	26	32	30
Total IA		131		80	
Total AI+IA			491		

Formation à l'HMONP

La formation à l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a pour objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction d'autre part. La formation associe une mise en situation professionnelle (MSP) de six mois minimum dans une structure exerçant l'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère et le suivi d'enseignements.

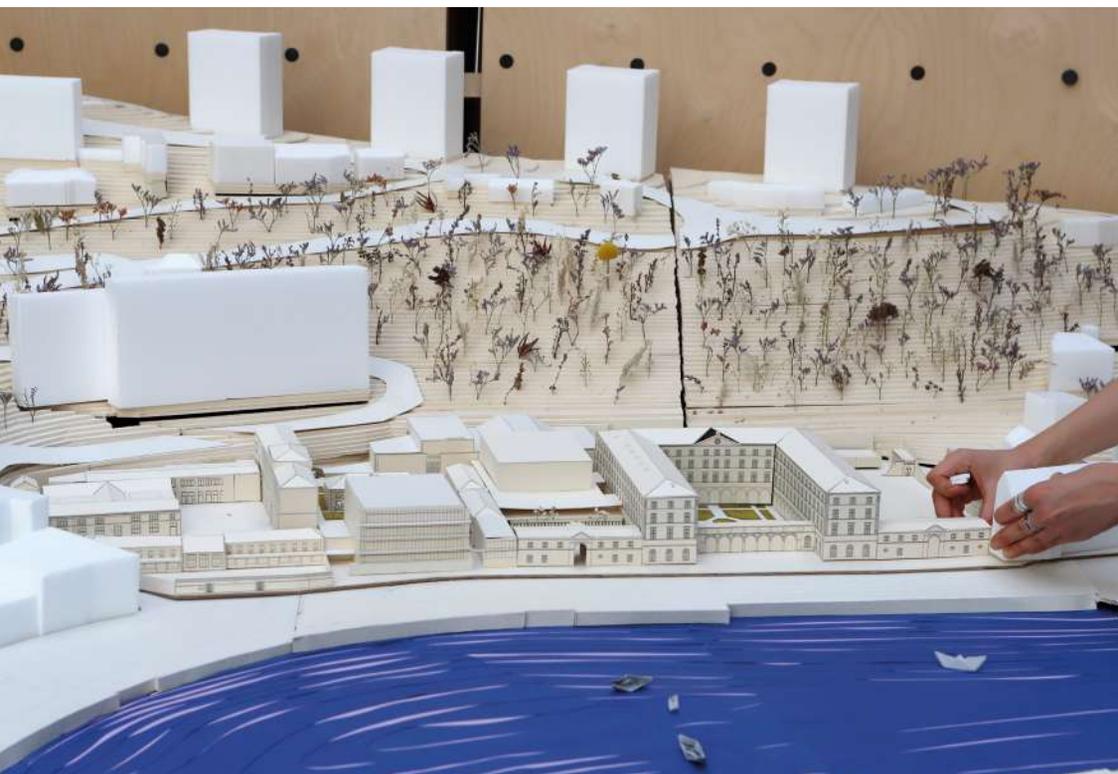
Le dispositif retenu par l'ENSAPLV est composé de deux périodes d'enseignement de dix jours chacune (150 heures d'enseignement).

Promotion 2020-2021

Inscrits : **205**
Soutenances : **190**
Habiletés : **172**
Refusés : **18**

Promotion 2021-2022

Inscrits : **232**
Soutenances
en octobre/novembre 2022



Post-master international Recherches en architecture HESAM Université

Accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou d'un Master universitaire (mention bien ou très bien), cette formation de troisième cycle se définit comme une porte d'entrée favorisant et préparant à l'inscription en doctorat d'architecture ou à de nouvelles pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. L'objectif de cette année de formation est de s'acculturer au milieu de la recherche en architecture et de faire une première expérience de longue durée en laboratoire. Elle est adossée aux six équipes de recherche de l'ENSAPLV. Une cinquantaine de candidats découvre chaque année depuis neuf ans le contexte de la recherche et rencontre ses acteurs et ses méthodes. Depuis sa création, ce post-master n'a eu de cesse de confirmer sa pertinence et son succès. La recherche en architecture, inscrite désormais dans la structure même de l'enseignement national de la discipline, constitue un pilier de l'ENSAPLV.

DPEA Architecture navale/Mastère Ship Design, double diplôme ENSAPLV/ENSTA Bretagne

Cette formation est accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou du diplôme d'ingénieur. Elle conduit à l'obtention de deux diplômes : le diplôme de Mastère spécialisé Ingénierie marine / Architecture navale et offshore de l'ENSTA Bretagne et le DPEA Architecture navale de l'ENSAPLV. Les enseignements portent sur l'architecture, la culture, la théorie du navire, l'évaluation des espaces, l'informatique, la construction, le calcul des structures, la plastique et la représentation de l'architecture navale.



École nationale
supérieure
des techniques
avancées - Bretagne
2 rue François Verny,
29806 Brest cedex 09
www.ensta-bretagne.fr



École des ingénieurs
de la ville de Paris
80 rue Rébeval,
75019 Paris
www.eivp-paris.fr

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS** École
d'Urbanisme de Paris
UP Cité Descartes
Bâtiment Bienvenue
14-20 boulevard Newton,
77450 Champs-sur-Marne
www.eup.fr

DPEA D/PRAUG Démarches de programmation. Architecture, Urbanisme, Génie urbain EIVP/ENSAPLV/EUP

Cette formation continue diplômante vise un triple objectif :

- former à la conduite et au pilotage de démarches programmatiques appliquées à différents contextes et échelles ;
- offrir un enseignement méthodologique spécialisé et interdisciplinaire articulant les aspects politiques, stratégiques et techniques de la programmation ;
- stimuler des collaborations interprofessionnelles entre acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, entre opérateurs publics et privés, en associant la société civile.

Elle est proposée par l'ENSAPLV en partenariat avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) et l'École d'Urbanisme de Paris (EUP).



DSA Projets de territoire

Le DSA Projets de territoire est un diplôme de troisième cycle. Il se donne pour objectif de former des acteurs ou des chercheurs ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires, avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps, capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs, aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun. Le DSA est ainsi un lieu de construction de connaissances et de compétences, lié aux réseaux professionnels engagés dans le développement des territoires, mais aussi à la recherche, à travers les programmes lancés en France et en Europe. La formation se déroule sur trois semestres (quatre mois à temps plein chacun). Elle comporte 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel correspondant à 90 ECTS. Les deux premiers semestres sont dédiés à la culture des territoires, aux projets et au mémoire. Le dernier semestre est consacré à la mise en situation professionnelle ainsi qu'à la finalisation du mémoire en vue de sa soutenance. Celle-ci peut être différée de six mois.

Doctorat en architecture

L'ENSAPLV co-délivre des doctorats en architecture depuis 2005. Elle privilégie une diversité d'approches dans le domaine de l'architecture, de l'urbain et du paysage faisant transversalement appel à plusieurs disciplines des sciences humaines et des sciences exactes. Les doctorants sont encadrés au sein des six équipes de recherche de l'école. Jusqu'en 2019, la thèse était préparée en association avec différentes universités parisiennes. Depuis 2020, l'ensemble des unités de recherche de l'établissement ont intégré l'école doctorale Abbé-Grégoire dans le cadre du collège doctoral HESAM Université. En préparation d'un doctorat en architecture, les étudiants ont la possibilité dès le Master 2 de suivre le parcours optionnel Recherche et de s'inscrire au post-master international Recherches en architecture – HESAM Université.

Enfin, l'ENSAPLV participe à la formation du

Master 2 professionnel Ergonomie, organisation et espaces du travail
en partenariat avec l'Université Paris 1.

Santé et vie étudiantes

La direction et les instances de l'établissement ont fait du bien-être des étudiantes et étudiants de l'école une cause prioritaire qui s'est traduite par la mise en place de plusieurs actions et évolutions organisationnelles initiées dès 2020 avec la création du COPIL Santé et vie étudiantes et du fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (FAUVE), et poursuivies et renforcées durant l'année 2021.

Les actions menées s'inscrivent dans le plan Santé étudiante conçu par le ministère de la Culture en lien avec les écoles et auquel la directrice de l'établissement a participé.

► Comité de pilotage Santé et vie étudiantes

Le COPIL Santé et vie étudiantes, composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants de l'administration, a pour mission de soutenir le CA, la direction et les services compétents en proposant des orientations et des axes stratégiques et de mettre en œuvre une série d'actions (sociale, sportive, culturelle, etc.) au sein de l'ENSAPLV, en s'appuyant d'une part sur le document de l'UNEAP relatif à la « Stratégie nationale sur le bien-être étudiant et la santé dans les écoles d'architecture » (publié en juin 2019) et d'autre part sur des recommandations ministérielles.

Il comporte deux sous-commissions lui permettant d'accomplir deux de ses missions : la gestion du fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (fonds FAUVE) et l'établissement du plan annuel d'actions CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Les actions de la sous-commission FAUVE

Le fonds FAUVE est un fonds d'aide d'urgence pour les étudiants qui est alimenté par les reliquats (non consommés) CVEC des années précédentes et le surplus CVEC du CROUS.

Il est géré administrativement par la chargée de l'accompagnement social et sanitaire des étudiants. Les demandes sont examinées par le pôle Vie étudiante de l'école et soumises à la validation de la sous-commission FAUVE.

En 2021, 11 étudiants ont bénéficié d'une aide de 500€ pour l'achat de matériel informatique et 14 étudiants d'une aide d'urgence de 500€ pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne.

Les actions de la sous-commission Plan d'actions CVEC

La contribution CVEC permet chaque année de financer des projets en lien avec la vie étudiante. Ils ont été répartis pour l'année 2021 en différents postes de dépenses thématiques : la culture, le cadre de vie, l'écologie, la santé et le sport. Tous les projets sujets aux financements CVEC doivent être présentés en commission et sont préalablement sélectionnés selon des critères bien définis. Ils doivent bénéficier au plus grand nombre d'étudiants et toucher le plus directement à leur cadre de vie en visant des objectifs d'amélioration de leurs conditions de vie au sein de l'école. Les budgets ont notamment permis de financer des projets aussi divers que des matériaux permettant de construire du mobilier pour la cour de l'école, des formations de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, ou bien la location de terrains de sports mis à disposition des étudiants pour leur donner accès à une pratique régulière.

Après une année scolaire 2020-2021 marquée par le Covid-19 et les cours en distanciel, le constat de la fragilité des étudiants, notamment des étudiants de Licence 1 à la fin de leur année a été mis en évidence par des sondages effectués par les étudiants élus. Grâce à ces derniers, il a été proposé qu'un accompagnement des étudiants de L1 soit proposé grâce à un système de monitorat d'étudiants des promotions supérieures pour qu'ils soient accueillis dans l'école avec plus de repères et afin de bénéficier de leur expérience, malgré la distanciation subie suite à la crise sanitaire.

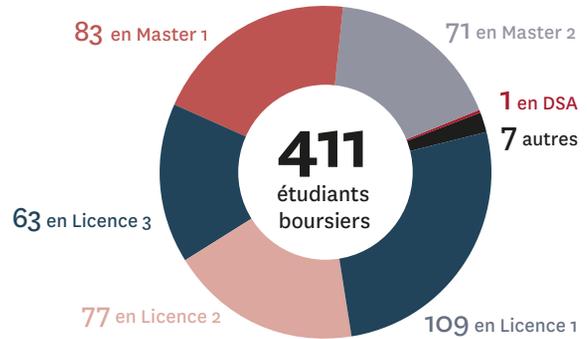
Ce projet a été financé dans le cadre du budget CVEC, en donnant la possibilité à l'école de recruter des moniteurs-tuteurs pour accompagner tout au long du semestre les différents groupes de projet de Licence 1.

Pôle Vie étudiante

Ce pôle assure le suivi des étudiants boursiers, en lien avec le CROUS, et conseille les étudiants dans leur recherche de logement. Intégré au service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante, il assure par ailleurs la gestion administrative du fonds FAUVE. Le pôle accompagne aussi les étudiants en situation de handicap et les étudiants décrocheurs, plus particulièrement ceux en détresse psychologique, en les écoutant et en les orientant vers des services de santé adaptés. Il a enfin également une mission d'animation de la vie étudiante.

À ce titre, il accompagne par exemple les associations de l'école dans le montage de leurs projets et de leurs dossiers de subvention.

Les boursiers en chiffres ►



► Vie associative étudiante

En 2021 la vie étudiante a encore été fortement ralentie à cause de la pandémie qui a empêché le déroulement d'événements associatifs jusqu'à la rentrée universitaire en septembre. Les différents pôles de l'association étudiante générale de l'école La Villette Étudiante, se sont efforcés de maintenir une activité dans la mesure du possible.

La Villette Étudiante (LVE) Le bureau de la LVE a participé à « La semaine créative de l'esprit d'entreprendre », en organisant des ateliers de sérigraphie et de linogravure lors de la semaine d'accueil des nouveaux étudiants fin septembre. Il s'est ensuite concentré sur l'encadrement des pôles associatifs et la composition d'un dossier de subvention et la CVEC.

La K'fet À partir d'octobre, le nouveau bureau a préparé la réouverture de la K'fet pour début 2022. Après un grand nettoyage des lieux, le pôle a engagé une large campagne de recrutement pour assurer la réouverture de la cuisine.

L'Asso6 Avec l'amélioration du contexte sanitaire et en respectant les jauges imposées, l'Asso6 a pu organiser plusieurs événements entre septembre et décembre dont le week-end d'intégration en octobre. En novembre, deux soirées ont eu lieu au sein de l'école : la soirée de parrainage et la soirée de la septième édition des Rencontres étudiantes de l'enseignement supérieur en architecture et paysage (REESAP#7), congrès annuel de l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP).

La Villette Sportive (LVS) La LVS a maintenu une activité quasiment normale tout au long de l'année en proposant des alternatives aux sports collectifs ne pouvant se dérouler en intérieur (rencontre en extérieur dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sport en visioconférence pour le crossfit). Les derniers mois de l'année, le pôle s'est concentré sur la préparation de l'Archiglisse et des Archipiades 2022, avec notamment la conception de nouveaux maillots.

La Vill'verte À partir d'octobre, la Vill'verte a conçu et réalisé deux projets de « mobilier urbain » au sein de l'école : des nouvelles poubelles en bois de recyclage et un compost. Le pôle a également distribué des cendriers portatifs aux étudiants.

La Villette Queer (LVQ) Face aux contraintes liées à l'épidémie de COVID-19, la LVQ a dû revoir ses projets à la baisse. Le pôle a cependant travaillé étroitement avec l'Asso6 lors de plusieurs événements et mis en place une politique de prévention, comme par exemple à l'occasion du week-end d'intégration pendant lequel la LVQ a tenu un stand d'information.

La vie scientifique à l'ENSAPLV : recherche et expertise

► Quelques chiffres clés

6 équipes de recherche de l'ENSAPLV



Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine
(AHTTEP, UMR AUSSEER 3329 CNRS /ministère de la Culture),
dirigée par Catherine Maumi



Architecture, Milieu, Paysage
(AMP, unité de recherche HESAM Université/ministère de la Culture),
co-dirigée par Yann Nussaume, Rosa de Marco et Olivier Jeudy



Groupe d'études et de recherches Philosophie, Architecture, Urbain
(GERPHAU, EA 7486/ministère de la Culture),
dirigée par Xavier Bonnaud



Laboratoire Architecture Anthropologie
(LAA-UMR LAVUE 7218 CNRS /ministère de la Culture),
dirigée par Alessia de Biase



Laboratoire Espaces Travail
(LET, UMR LAVUE 7218 CNRS/ministère de la Culture),
dirigée par Isabelle Grudet



Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception
(MAP-MAACC, UMR MAP 3495 CNRS /ministère de la Culture),
dirigée par François Guéna

2 réseaux thématiques de recherche hébergés par l'ENSAPLV

sous tutelle du ministère de la Culture :

LIEU Réseau Logiques Identités Espace Urbanité www.reseau-lieu.archi.fr

RAMAU Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme www.ramau.archi.fr

3 chaires partenariales labellisées par le ministère de la culture :

**Expérimenter Faire
Fabriquer et Transmettre.
La Preuve par Sept
et les économies circulaires
de l'architecture (EFF&T)**
portée par
Antonella Tufano (MAACC-MAP)
et Bendicht Weber (LET) ;

Le logement demain
portée conjointement par
Yankel Fijalkow
(ENSA Paris-Val de Seine)
et Anne D'Orazio (ENSAPLV) ;

**Nouvelles urbanités
face aux risques naturels :
des abris ouverts**
portée par
Éric Daniel-Lacombe (GERPHAU).

Ces trois chaires réunissent des acteurs académiques, des acteurs économiques et des collectivités autour d'un programme d'actions, de recherche et d'innovation en architecture. Acteurs privés et publics ont ainsi un espace privilégié pour se rencontrer, échanger et construire ensemble un programme d'actions et de recherche.

Cf. également p.14-16

► Moments forts 2021

RESSOURCES HUMAINES (chercheurs inscrits ou associés)

120 enseignants-chercheurs (dont 78 titulaires),
plusieurs ingénieurs de recherche et des chercheurs associés

25 conventions de recherche gérées

VIE DOCTORALE

59 doctorants inscrits à l'ENSAPLV

6 soutenances de thèse

2 HDR (habilitation à diriger des recherches)

PUBLICATIONS

57

dont **9 ouvrages ou chapitres d'ouvrage**

et **20 articles dans des revues avec comité de lecture**

Comme pour l'année précédente, 2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Malgré ce contexte plutôt difficile, les effets de la pandémie ont pu être anticipés et les équipes de recherche de l'ENSAPLV sont restées très mobilisées. Le département de la recherche a poursuivi son implication : une vingtaine d'études et de projets de recherche à dimension nationale, européenne et internationale ont été portés par les laboratoires de l'école pendant l'année écoulée.

► Faits marquants

Projet collaboratif « Collective Networks for Everyday Community Resilience and Ecological Transition – CoNECT » de l'ANR

Ce programme de recherche a été lancé dans le cadre de l'appel à candidatures Era-Net Joint Partnership Initiative - Urban Transformation Capacities (ENUTC). Au niveau européen, ce consortium est coordonné par l'ATU-Association for Urban Transition, représenté par Daniela Calciu. Côté français, l'ENSAPLV est le partenaire privilégié de l'Atelier d'Architecture Autogérée (AAA).

L'école est représentée plus concrètement dans ce partenariat à travers sa chaire EFF&T, dirigée par Antonella Tufano et Bendicht Weber. La recherche partenariale porte sur les modes alternatifs de transmission des savoirs produits localement sur l'économie circulaire de l'architecture, notamment entre les possibilités du numérique et celles de la transmission de personne à personne qui inclut l'apprentissage par la pratique et donc l'expérimentation « sur site ». Pour la chaire EFF&T, c'est l'occasion d'élargir la recherche en construction portant sur des situations d'expérimentation françaises et d'approfondir les enjeux, possibilités et limites d'une production et d'une circulation internationale des savoirs.

Cycle de séminaires recherche

Ces séminaires ont fait partie de l'activité de troisième cycle Recherche de l'ENSAPLV. Ils ont été coordonnés par la Commission de la recherche de l'établissement. L'objectif était de proposer une articulation entre les cinq domaines d'études du programme pédagogique et les activités de recherche des six équipes de recherche.

Le cycle de séminaires recherche a été conçu comme un lieu de débat entre enseignants-chercheurs et praticiens, étudiants et doctorants de l'école. Les séminaires se tiennent tous les premiers mardi du mois.

En 2021, les séminaires suivants ont été organisés :

• 12 octobre – chercheurs

Natures Urbaines en Pratiques citoyennes et digitales,
Alessia de Biase (LAA-LAVUE, NATURPRADI) ;

• 9 novembre – doctorants

La filière et l'architecte : rôle des concepteurs dans la structuration de la filière BTC à Mayotte,
Gaëlle Faguet (LET-LAVUE)
et *La modernisation de la terre crue au Maroc : expérimentations et devenir*,
Nadya Rouizem Labied (ATTHEP-AUSser) ;

• 7 décembre – chercheurs

Concours d'architecture en France et en Europe : quels enjeux pour les architectes ?
Jodelle Zetlaoui-Léger, Élise Macaire, Véronique Biau (LET-LAVUE).

Convention de collaboration scientifique avec la direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique

Dans le cadre de la chaire partenariale «Nouvelles urbanités», l'ENSAPLV a accueilli Deborah Mayaud, architecte diplômée d'État, pour la réalisation d'une thèse doctorale. La recherche de Deborah Mayaud a pour titre « Reconstruction post-catastrophes : les populations sinistrées, la ressource délaissée des acteurs ». Le projet de thèse est développé en étroite collaboration avec le bureau de l'action territoriale du département de l'appui aux politiques de prévention appartenant à la DGPR, ministère de la Transition écologique.

Ce rapprochement entre l'ENSAPLV et le ministère de la Transition écologique participe aux réflexions de l'initiative gouvernementale intitulée « Réduction de la vulnérabilité - Dispositif expérimental "Mieux reconstruire après inondation" (MIRAPI) ». Dans ce cadre, le travail de Deborah Mayaud porte sur la résilience, la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et le « mieux reconstruire ».

► Publications marquantes des équipes de recherche

AHTTEP

HAÏDER Mazen, *La ferronnerie architecturale dans l'architecture du xx^e siècle à Beyrouth*,
Paris, Éditions Geuthner, 2021, 504 p.

MAUMI Catherine, *Frederick Law Olmsted, architecte du paysage*,

Paris, Éditions de la Villette, Collection « Textes fondamentaux modernes », 2021, 350 p.

AMP

Finalisation et rendu du rapport de recherche septembre 2021 : « Individuel dess(e)in. Quel avenir pour le parc des maisons individuelles en première couronne des agglomérations françaises face à la transition énergétique ? »,

1335 p., effectué, entre autres, avec les unités de recherche CRENAU, CRESSON, GRECCAU dans le cadre du programme pluriannuel « Architecture du xx^e siècle matière à projet pour la ville durable du xxi^e siècle » que le ministère de la Culture a dirigé avec plusieurs partenaires.

LAA

ANTONIOLI Manola, BULOU FEZARD Florian, *Entre les lignes. Anthropologie, littérature, arts et espace*,
Éditions Mimésis, 2021.

De BIASE Alessia, *Regards sous contrainte*. Carnet de terrain d'un monde pandémique.
Rosny-sous-Bois, Éditions BOA, 2021.

LET

BIAU Véronique, FENKER Michael, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, *Le doctorat en Cifre : une expérience partenariale (architecture, urbanisme, paysage)*, avec la collaboration de Margotte LAMOUREUX, 2021. Illustrations Nolwenn DULIEU et Ségolène CHARLES.

MACAIRE Élise, NORDSTRÖM Minna (dir.), *Génération HMONP. La formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte. Étude qualitative et quantitative sur la mise en situation professionnelle de l'HMONP*. Enquête nationale avec les contributions de Fabien REIX, Pauline OUVRARD, Corinne SADOKH, Véronique BIAU, Ségolène CHARLES, Guillaume DURANEL, Gaëlle FAGUET, Isabelle GENYK, Margotte LAMOUREUX, Nicolas LETSCHERT, Élise MACAIRE, Minna NORDSTRÖM, Dominique TESSIER, Bendicht WEBER. Rapport final, LET-LAVUE, ministère de la Culture, CNOA, mai 2021.

PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel (coord.), *Démarches de programmation architecturale. De l'usage à l'ouvrage*, co-auteurs : Arnaud ALAVANT, Marie-Hélène BORIE, Josephine DEZEUZE, Michael FENKER, Monique LOPEZ BARRERA, François MEUNIER, Gérard PINOT, Emmanuel REDOUTEY, Florent SAUZEDDE, Irène SORNEIN, Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, Éditions du Moniteur, juin 2021, 444 p.

MAP-MAACC

HEIL Natasha, VITALIS Louis, *Biology and architecture: An ongoing hybridization of scientific knowledge and design practice by six architectural offices in France*, in *Frontiers of Architectural Research*, volume 10, n°2, juin 2021.

DUCLOS-PREVET Claire, GUÉNA François, EFFRON Mariano, *Constrained Multi-Criteria Optimization for Integrated Design in Professional Practice*, in *Proceedings of SIGraDi 2021 Designing possibilities*, 8-12 november 2021.

► Organisation de colloques et de conférences

LET,

colloque international

« **Dynamiques de genre et métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage** »,

les 4 et 5 février 2021 en webinaire ;

AHTTEP,

journée d'études

« **L'architecture des "30 glorieuses", nouvelles connaissances et patrimonialisation** »,

dans le cadre du programme de recherche ANR ARCHIPAL (ARCHitecture, Patrimoine, ALuminium) UMR AUSser 3329 - CRH UMR 8558, *L'aluminium dans l'architecture et la ville XIX^e-XXI^e siècles, un patrimoine en perspective*,

le 19 mars 2021 à l'ENSA Paris-Belleville ;

MAACC,

Journée DNArchi 2021

« **Conception & Émotion, Physiologie, Neurocognition** »,

le 17 septembre 2021 en ligne ;

MAACC (co-organisation),

colloque MPTO 2021,

« **Design dans la cité : nouvelles manières d'appréhender la conception** »,

les 7 et 8 octobre 2021 à l'Université de Nîmes.

► Thèses soutenues par équipe de recherche

Doctorant	Titre de la thèse	Discipline	Équipe de recherche / UMR	École doctorale	Direction / co-direction	Type de financement	Soutenance
Mazen Haidar	<i>La réception et les pratiques d'appropriation de l'immeuble résidentiel « moderne » à Beyrouth entre 1946 et 1990</i>	Géographie, spécialité architecture, ville, environnement	AHTTEP / AUSser 3329	ED 434- Institut de Géographie de Paris	Valérie Nègre	Auto-financement	octobre
Anna Barret	<i>Histoires de lieux</i>	Architecture	GERPAU	ED 434- Université Paris 8	Chris Younes / Michel Agier	Auto-financement	janvier
Anne-Claire Vallet (co-direction)	<i>Les habitants invisibles des friches de la ville. Abris discrets et incertains dans les terrains vagues et les délaissés autoroutiers aux abords de Paris</i>	Anthropologie sociale et ethnologie	LAA / LAVUE 7218	ED 286-EHESS	Michel Agier / Alessia de Biase	Auto-financement	mars
Juliette Charron	<i>La place, un laboratoire urbain ?</i>	Anthropologie	LAA / LAVUE 7218	ED 395- Université Paris Nanterre	Alessia de Biase	Contrat doctoral ministère de la culture	juin
Malvina Apostoulou	<i>Explorations in architectural design at the time of energy transition</i>	Architecture, urbanisme et environnement	MAACC / MAP UMR 3495	ED Abbé Grégoire 546	François Guéna	Auto-financement	septembre
Marie Velaora	<i>Methods of teaching architecture in virtual immersion: Experimentations for the design studio</i>	Architecture, urbanisme et environnement	MAACC / MAP UMR 3495	ED Abbé Grégoire 546	François Guéna / Konstantinos Moraitis	Financement frec	décembre

HESAM Université

Membre fondateur d'HESAM Université, l'établissement a contribué, en 2021, à la mise en place de plusieurs programmes et actions coordonnés par la ComUE :

Cf. également p.36

**Les formations spécialisées
et les post-masters
Bachelor en Sciences
et en Ingénierie
spécialité BTP (BIM) ◀**

- Dans le cadre du projet « HESAM 2030 - Construisons nos Métiers ! », lauréat de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université (NCU) » du PIA3, l'ENSAPLV a ouvert un cursus de niveau Bac+3 BTP BIM – Maquette numérique (Bachelor BIM en Île-de-France). Cette formation proposée par l'ENSAPLV en coopération avec le CESI a accueilli sa première promotion en alternance à la rentrée 2021-2022. Par ailleurs, deux NCU en alternance sont en cours de projet, en vue d'une ouverture prévue à la rentrée 2023 : une formation de Bac+3, Bachelor matériaux de construction biosourcés (MACOBI) conduite conjointement par l'ENSAPLV et l'ENSAM de Paris et Cluny, et une formation de Bac+1, Pitch' conception architecturale BIM, portée par l'ENSAPLV et le lycée professionnel Benjamin Franklin de La Rochette.
- Dans le cadre du champ « Arts, création, conception et patrimoine » d'HESAM Université, le laboratoire LAA coordonne l'axe thématique n°2. « Design & innovation sociale, politiques publiques, société inclusive » en collaboration avec l'ENSCI – Les Ateliers. Ce champ étudie en particulier les liens entre la culture, la transmission des savoir-faire, la mémoire, les savoirs et la construction de la valeur.
- HESAM Université a organisé le 23 septembre 2021 une journée de rentrée dédiée aux nouveaux enseignants-chercheurs. Cette journée leur a permis de rencontrer des pairs, de débattre de questions clés concernant l'exercice de leur métier et de connaître l'environnement d'HESAM Université.

PÉPITE HESAM Entreprendre

L'ENSAPLV est membre du PEPITE HESAM Entreprendre depuis sa création et participe de ce fait activement aux instances de gouvernance (comité de pilotage, comité d'attribution du S2E, jury) de celui-ci ainsi qu'à son programme d'actions :

En matière de sensibilisation, 600 étudiants de l'école ont pu accéder à une présentation du PEPITE HESAM Entreprendre lors des semaines pédagogiques en septembre 2021.

Le PEPITE s'est par ailleurs associé, du 4 au 8 octobre 2021, à La Villette Étudiante dans le cadre de la semaine Créativ pour promouvoir l'innovation créative. Au programme : des animations, des ateliers de créativité, des talks d'entrepreneurs et un concours d'illustrations sur la thématique de l'école.

En matière d'accompagnement, cinq étudiants de l'établissement ont bénéficié du statut étudiant entrepreneur (S2E) du PEPITE HESAM Entreprendre en 2021-2022.

Un étudiant entrepreneur issu de l'école a rejoint la promotion 9 du programme PEPITE Startup Île-de-France à la Station F cofinancé par la Région Île-de-France pour accélérer son projet de novembre 2021 à avril 2022. Enfin, dans le cadre du programme PEPITE HESAM Booster cofinancé par la Région Île-de-France et le PEPITE, un étudiant entrepreneur issu de l'école a bénéficié d'un levier financier de 2 000 euros pour affiner sa preuve de concept.

Centre Michel Serres

Créé par HESAM Université, le Centre Michel Serres forme les étudiants titulaires d'un diplôme en Bac+3/Bac+4/Bac+5 à l'interdisciplinarité, la créativité, l'innovation et la transformation pour relever les défis contemporains et sociétaux. En 2021, une étudiante de l'ENSAPLV a effectué un semestre au Centre Michel Serres. Avec une équipe de quatre étudiants, elle a travaillé sur le projet d'innovation « Initier les outils de programmation d'un quartier en transitions » soutenu par la Direction Innovation Bouygues S.A., le Conseil départemental des Yvelines, l'Union française de l'électricité, le Commissariat aux énergies alternatives et l'université Grenoble Alpes.

Erasmus Days

La cinquième édition des Erasmus Days a eu lieu le 14 octobre 2021, à l'école Boulle.

Le matin, les responsables des relations internationales des établissements membres étaient présents à un atelier de travail, animé par l'Agence Erasmus+ venue pour leur faire découvrir l'ensemble des dispositifs digitaux et Erasmus+ digital.

Le soir, les élèves des établissements ont pu participer à un afterwork pour les amener à rencontrer et à échanger sur la mobilité avec d'autres étudiants membres, déjà partis à l'étranger dans le cadre d'Erasmus+.

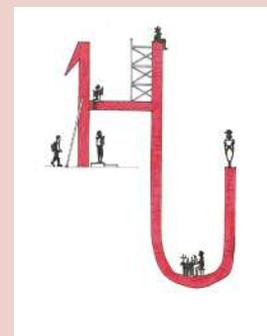
Concours pour la carte de vœux 2022

En décembre 2021, HESAM Université a organisé un jeu-concours réservé aux étudiantes et étudiants de ses établissements membres. L'objectif était de faire preuve de créativité en imaginant le visuel représentant HESAM Université et sa communauté. Les sept participations reçues ont été toutes conçues par des étudiants de l'ENSAPLV. À l'issue d'un vote proposé sur la page Facebook d'HESAM Université, les prix du jury et du public ont été décernés à Paula Gordo Gregorio, doctorante CIFRE en codirection avec le laboratoire LET et le laboratoire MAP-MAACC, Alexis Gautier de Carville, étudiant en L1, Kimly Mu Sek Sang, étudiante en L2 et Siham Sadeq, étudiante HMONP.

Leurs visuels ont été utilisés, dès janvier 2022, dans la communication d'HESAM Université à travers la réalisation de la carte de vœux 2022, d'affiches et de nouveaux totebags.



◀ Siham Sadeq
▼ Kimly Mu Sek Sang



◀◀ Alexis Gautier de Carville
◀ Paula Gordo Gregorio

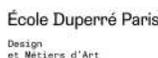
HESAM UNIVERSITÉ

Les membres d'HESAM Université

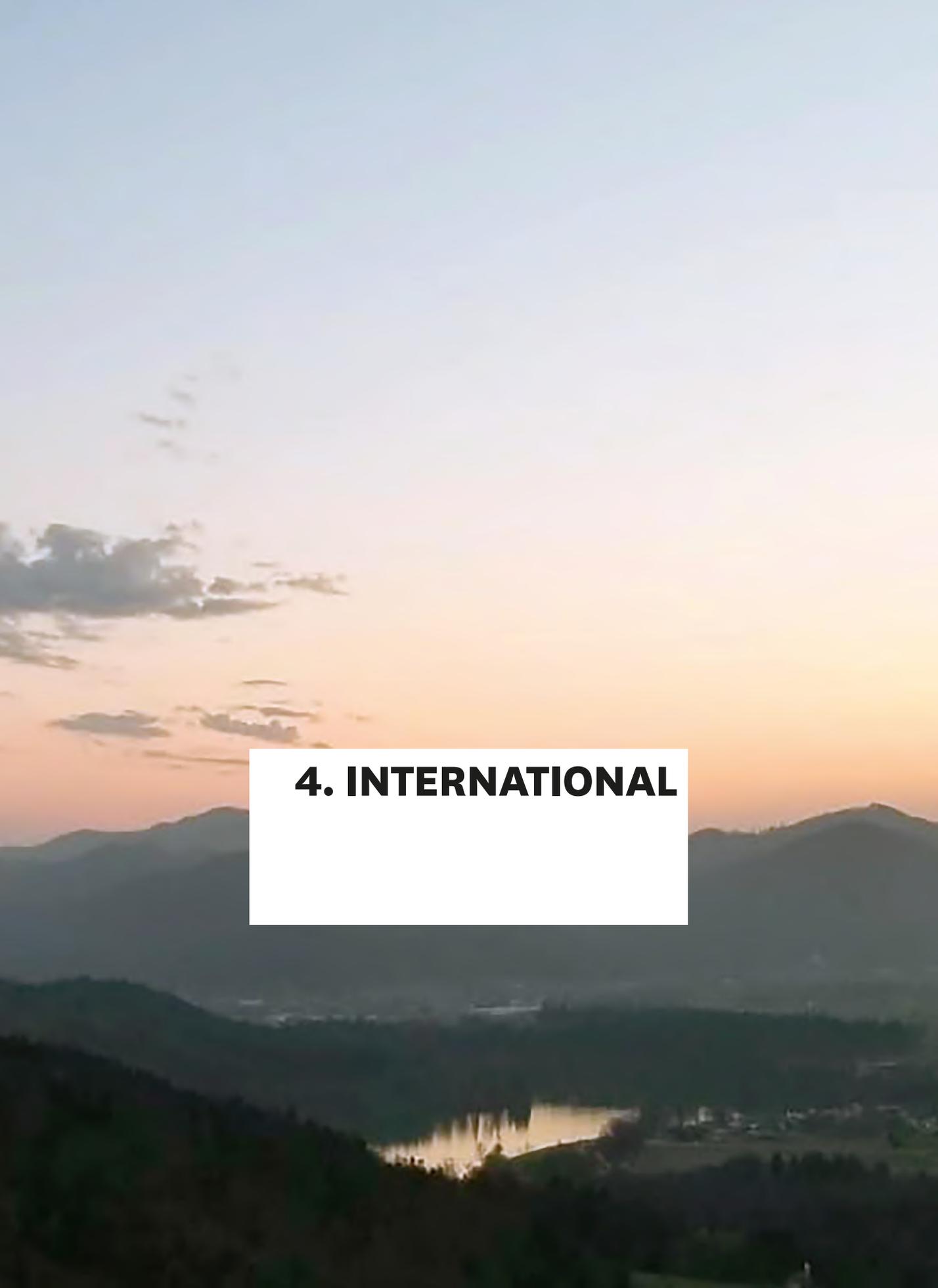
- Arts et Métiers (ENSAM)
- CESI
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- École Boulle
- École Duperré
- École Estienne
- École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA)
- École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette (ENSAPLV)
- École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers)
- Institut français de la mode

Les membres affiliés

- Centre de formation des journalistes (CFJ)
- Fondation nationale entreprise et performance (FNEP)
- France Clusters
- Les Compagnons du Devoir et du Tour de France
- Paris School of Business (depuis mai 2021)







4. INTERNATIONAL

L'action internationale

La dimension internationale a toujours été une composante importante de l'ENSAPLV. L'école entretient des relations de coopération pédagogique avec une centaine d'écoles et d'universités de 50 pays, notamment en Asie, en Amérique latine, en Europe et dans les pays du pourtour méditerranéen.

► L'international au cœur de la pédagogie

Hors crise sanitaire, les étudiants de l'ENSAPLV bénéficient d'au moins deux temps forts d'ouverture à l'international durant leur scolarité : en premier cycle, des activités de type voyages d'études et en deuxième cycle, des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux. Par ailleurs, les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité d'études ou de stage. La mise en équivalence des programmes entre l'ENSAPLV et ceux des universités partenaires a été intensifiée dès 2017-2018 et renforcée chaque année depuis, permettant ainsi d'accroître la mobilité des étudiants.

Grâce aux protocoles de suivi des étudiants en mobilité mis en place par les enseignants encadrant les séminaires, le travail sur le mémoire de Master à l'étranger n'a plus d'impact sur la durée du cursus de l'étudiant.

Depuis cinq ans, la mobilité de deux semestres en 2^e année du deuxième cycle a été rendue possible par la validation à l'étranger du travail sur le PFE ; une session spécifique de soutenance du PFE étant organisée en septembre à l'ENSAPLV et, quand cela est possible, en présence des enseignants de l'université d'accueil ayant accompagné les étudiants concernés.

Le dispositif d'accueil des étudiants étrangers a été renforcé par la signature d'un partenariat avec le CROUS afin d'assurer le logement, à la résidence Argonne proche de l'école, de 15 à 20 étudiants effectuant un échange à l'ENSAPLV, en particulier dans le cadre du programme Erasmus+ mobilité internationale de crédit.

Pour les années universitaires 2020-2021 et 2021-2022, ce contingent de chambres a été réparti en priorité aux étudiants venant d'un pays non-européen.

Compte tenu du nombre d'étudiants accueillis cette année, en baisse par rapport aux années précédentes et en raison de la crise sanitaire, il a été finalement ouvert à tous les étudiants qui ont pu bénéficier d'une mobilité à l'ENSAPLV.

Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants étrangers dans leur apprentissage de la langue française est assuré par des cours intensifs de français et de préparation culturelle organisés en septembre et février préalablement au début de chaque semestre et par des cours extensifs de français intervenant durant chaque semestre.

► Mobilité étudiante

S'agissant de l'année universitaire 2020-2021, les mobilités étudiantes ont été à nouveau largement impactées par la crise sanitaire. Mais si celle-ci avait connu une nette diminution en 2020-2021, elles commencent à ré-augmenter en 2021-2022.

Les mobilités d'études sortantes se concentrent cependant de plus en plus sur l'Europe : 76 étudiants en 2020-2021 et 82 en 2021-2022 (contre 62 en 2019-2020).

Il est en effet à noter qu'avant la pandémie du Covid-19, la répartition des mobilités d'études en Europe et Hors Europe était relativement équilibrée. Depuis 2020, un déséquilibre s'est installé, même s'il se resserre en cette année universitaire 2021-2022.

Cela s'explique d'une part par la fermeture des frontières (mobilités annulées ou impossible à tenir en présentiel), mais il s'agit là également d'un report naturel des étudiants vers des destinations plus proches et plus faciles d'accès.

Le même phénomène s'observe avec la mobilité d'études entrante, qui a cependant subi une très forte baisse avec la pandémie : baisse de plus de 70% en 2020-2021. Elle remonte en 2021-2022 (107 étudiants

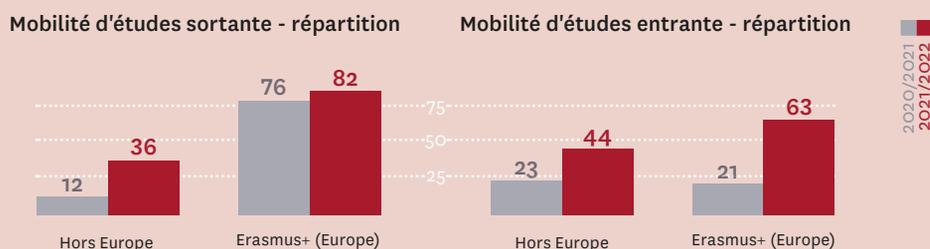
entrants contre 44 en 2020-2021) mais sans atteindre les chiffres que l'ENSAPLV a connu avant la pandémie. Là encore, un déséquilibre s'observe entre les étudiants provenant d'Europe et ceux venant de pays plus lointains, mais beaucoup moins marqué que pour la mobilité sortante.

Le Conseil d'administration a maintenu sa décision de ne pas autoriser les mobilités entièrement virtuelles, considérant qu'elles s'opposent à l'objectif d'insertion culturelle et pédagogique étrangère.

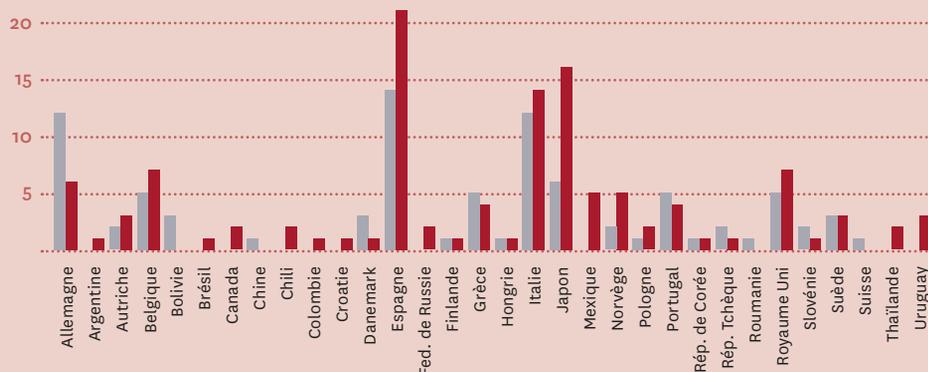
S'agissant de la mobilité sortante, le service des relations internationales a pris soin d'assurer une veille sur l'évolution de la pandémie dans tous les pays dans lesquels les étudiants étaient susceptibles de partir en mobilité. Aucune destination n'a donc été fermée au moment des appels à candidatures, mais les étudiants ont été alertés sur la fragilité de la situation mondiale et sur l'incertitude de leur départ.

Les appels à candidatures ont donc été maintenus, sur le même mode que celui mis en place l'année précédente : réunions d'information virtuelles, candidatures dématérialisées, sélections menées en distanciel.

À l'été 2021, l'évolution de la situation en Amérique du Sud restait très incertaine et l'éloignement de ces destinations posait de nombreux problèmes de rapatriement. Cependant, les situations de chaque étudiant ont été examinées au cas par cas en fonction de leur destination : ainsi, certains ont pu partir dès le 1^{er} semestre de l'année universitaire 2021-2022, d'autres, le semestre suivant.



Étudiants en mobilité d'études sortantes par pays



En 2020-2021, l'ENSAPLV n'a accueilli au total que 44 étudiants en mobilité entrante, dont 7 étudiants Vénézuéliens déjà présents l'année précédente, sur un volume habituel de 150 étudiants en moyenne en temps normal.

En 2021-2022, 107 étudiants ont pu être accueillis au 1^{er} semestre de l'année universitaire, dont 44 venant de pays en dehors de l'Europe. Certains pays n'envoient toujours pas leurs étudiants en mobilité (Canada, République de Corée et Thaïlande en particulier), mais nous avons pu accueillir des étudiants venant du Japon, de l'Afrique du Nord, du Sénégal, de l'Amérique Latine, du Liban, de la Fédération de Russie.

Dans ce contexte particulier, le déploiement des programmes d'échanges Erasmus+ mobilité internationale de crédit agréés en 2018 et 2019 par la Commission européenne a été autant que possible maintenu. En 2020-2021, ces programmes ont permis d'accueillir une étudiante venant de Bharati Vidyapeeth's College of Architecture (Inde) et de financer les mobilités d'études sortantes de quatre étudiants de l'ENSAPLV vers l'université de Kyushu.

En 2021-2022, l'école a pu ainsi financer la venue d'une étudiante vénézuélienne (Universidad Central de Venezuela) ainsi que de deux étudiants sénégalais (Collège Universitaire d'Architecture de Dakar).

Enfin, si en 2020 aucune mobilité de stage n'avait pu être effectuée, 2021 marque également la reprise de ce type de mobilité : cinq stages de 2^e cycle ont ainsi pu être financés par le programme Erasmus+.

► Les workshops / ateliers à l'international

En 2021, les workshops et ateliers à l'international n'ont pas pu se faire en présentiel.

En revanche, les projets et cours associés n'ont pas été annulés, le travail entamé durant l'année 2020 s'est poursuivi et les contacts avec les partenaires locaux ont été maintenus. Pour de nombreux enseignements, le travail de terrain a été mené localement dans chaque établissement et les résultats confrontés à l'occasion d'échanges virtuels. Des séminaires en ligne et échanges en visioconférence ont été organisés régulièrement avec les étudiants afin de poursuivre la réflexion et le travail commun avec les partenaires locaux. Les jurys internationaux ont été maintenus en visioconférence.

Les crédits initialement prévus pour ces ateliers à l'international ont été dévoués à la valorisation des actions menées. Quatre projets ont ainsi fait l'objet d'actions de valorisation :

- atelier « **Apprendre des villes indiennes - Kolkata** » : participation financière pour une publication sur « L'urbanité des métiers », en cours de finalisation ;
- atelier « **Apprendre des villes asiatiques : Chengdu stories** » : journée d'étude, exposition et publication ;
- atelier « **Habiter et travailler : concevoir la mixité - Finlande** » : journée d'étude sur les espaces de santé en Finlande, publication ;
- atelier « **La ville archipel : Delft, Berlin** » : journée d'étude, exposition et publication.

Réunion d'information
pour les candidats
à un séjour à l'étranger.

L'appel à projet 2022 a été lancé en mai 2021 : 20 workshops et ateliers internationaux ont ainsi été examinés et validés par le COPIIL Relations internationales.



► Mobilité enseignante et administrative

L'ENSAPLV développe ses relations internationales également à travers des programmes de mobilité ouverts aux enseignants et au personnel administratif, technique et scientifique.

La situation sanitaire n'a pas permis d'accueillir à l'ENSAPLV en 2021 des agents administratifs d'établissements partenaires ou de faire bénéficier des agents de l'école d'une mobilité de formation Erasmus+ ou Erasmus+ mobilité internationale de crédit.

La mobilité entrante et sortante des enseignants a été également fortement impactée par la crise sanitaire. Elles ont cependant commencé à reprendre au 1^{er} semestre de l'année universitaire 2021-2022.

Ainsi, concernant la mobilité enseignante sortante :

- deux enseignants sont partis en mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ mobilité internationale de crédit au Venezuela (Universidad Central de Venezuela) pour une mobilité de douze jours chacun en novembre 2021 ;
- deux enseignantes sont parties en mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ en Bulgarie (Universitet Po Arhitectura, Stroitelstvo i Geodesia) pour une mobilité de dix jours chacune en octobre/novembre 2021 ;
- un enseignant est parti en mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ en Belgique (Université Libre de Bruxelles) pour une mobilité de deux jours en octobre 2021.

La mobilité enseignante entrante reprend également petit à petit : l'ENSAPLV a accueilli un enseignant d'Italie, une enseignante d'Espagne, une enseignante de Bulgarie et un enseignant de Roumanie, pour un total de 20 jours d'enseignement.

► Programme Erasmus+ 2021-2027

En 2020 l'ENSAPLV a obtenu le certificat de qualité «Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2021-2027».

Pour la nouvelle programmation, Erasmus+ s'appuie sur trois priorités : l'inclusion, le numérique et l'écologie. Ce nouveau programme prévoit donc un certain nombre de jalons pour la dématérialisation et la simplification des procédures.

L'initiative « Carte étudiante européenne » vise une dématérialisation des procédures administratives de la mobilité étudiante Erasmus+. Elle permettra à chaque étudiant partant étudier à l'étranger de s'identifier et de s'inscrire facilement et en toute sécurité par voie électronique dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe, leur évitant ainsi de devoir s'occuper des procédures d'inscription et des formalités administratives sur place.

Les premières étapes vers cette dématérialisation sont en cours de développement au sein de l'ENSAPLV : la fédération d'identité a été mise en place, l'établissement est connecté au système EWP (Erasmus+ Without Paper), des premiers tests de signature en ligne de Learning Agreement (OLA : Online Learning Agreement) et d'Accords Interinstitutionnels avec nos partenaires (IIA) ont pu être effectués.

Séjour d'études
à l'Université polytechnique
nationale d'Athènes (Ethniko
Metsovio Polytechnio), Grèce
▼ ©Alwyn Quenoll



◀ Séjour d'études à l'Université
d'architecture et d'urbanisme
'Ion Mincu' à Bucarest
(Universitatea de Arhitectura si
Urbanism 'Ion Mincu'), Roumanie
©Thibault Lefaucheur

► Bourses de mobilité

En raison de la crise sanitaire, des crédits restaient disponibles sur les conventions Erasmus+ intra-européenne 2019/2021 et 2020/2022. Par ailleurs, suite au Brexit, si les mobilités au Royaume-Uni restent éligibles sur les conventions 2019 et 2020 (dans le cadre du programme Erasmus+ 2014/2020), elles ne le sont plus à partir des conventions dépendant du programme 2021/2027.

Par conséquent, une prolongation d'un an des deux conventions Erasmus+ intra-européenne 2019/2021 et 2020/2022 a été demandée de manière à permettre la reprise et le renforcement des mobilités enseignantes et de personnel et le financement des mobilités étudiantes au Royaume-Uni jusqu'en 2023 (fin de la convention 2020).

En 2021, l'ENSAPLV a répondu, comme chaque année, à l'appel à proposition 2021 Action clé 1 « Mobilité des individus à des fins d'apprentissage ». Malheureusement, le budget alloué, connu seulement en septembre alors que les étudiants étaient déjà partis, a été réduit de plus de 60% par rapport aux conventions précédentes.

Dans ce cadre, le service des relations internationales a révisé la répartition de toutes les bourses de mobilité et des crédits pour maintenir les bourses Erasmus+ de mobilités d'études pour les étudiants en mobilité en 2021-2022 et assurer l'équilibre budgétaire.

Des avenants aux contrats de mobilité ont dû être mis en place pour une majorité des étudiants, afin de permettre à chaque étudiant éligible de percevoir la bourse initialement prévue.

En conséquence, contrairement aux prévisions, les mobilités au Royaume-Uni risquent de ne plus pouvoir être subventionnées sur le programme Erasmus+ dès l'année 2022-2023.

Cependant, tous les étudiants en mobilité Erasmus+ en 2021-2022 ont pu recevoir une bourse de mobilité à hauteur de ce qui avait été prévu initialement.

BOURSES	Année universitaire 2020/2021		Année universitaire 2021/2022	
	Montant	Étudiants	Montant	Étudiants
Erasmus+ études	120 092 €	76	135 586 €	82
Erasmus+ stages	3 404 €	4	5 550 €	5*
Erasmus+ mobilité internationale de Crédit sortante	16 056 €	4	0 €	0
Erasmus+ mobilité internationale de Crédit entrante	5 070 €	1	19 091 €	3
AMIE CRIF mobilité sortante	14 200 €	11	14 200 €	15
Ministère de la Culture mobilité sortante	106 224 €	88	125 760 €	118
Total	265 046 €		300 187 €	
Étudiants n'ayant reçu aucune aide	0 %	0	0 %	0

* Données connues en avril 2022, susceptibles d'évoluer

► Le Comité de pilotage des Relations internationales

Composé de douze enseignants de l'établissement, le COPIL Relations internationales (COPIL RI) s'est réuni trois fois en 2021 :

- En mars 2021, pour la définition de l'appel à projets Workshop et Ateliers internationaux 2022 d'une part, mais également pour l'organisation des mobilités étudiantes en particulier pour ce qui concerne les étudiants de 2^e année de Master et le suivi des Projets de Fin d'Études (PFE) pendant la mobilité.
- En juin 2021 pour l'examen de l'appel à projets Workshop et Ateliers internationaux 2022 : 20 dossiers ont été examinés et validés lors de cette réunion.
- En septembre 2021 suite à la réponse à l'appel à proposition 2021 Action clé 1 Erasmus+ faisant état d'une baisse de crédit de plus de 60% par rapport aux années précédentes.



◀ Maison au sein d'un village proche de Rurrenabaque, Amazonie, Bolivie. Séjour d'études à l'Université supérieure de San Andrés à La Paz (Universidad Mayor de San Andrés), Bolivie ©Solène Clocheret

◀ À Osaka, la Tour Tsutenkaku est le symbole du quartier emblématique Shinsekai, haut lieu de la gastronomie locale bon marché. Séjour d'études à l'Université Kyushu, Japon © Youma Koné



► Échanges Erasmus (études uniquement)

ES

ÉTUDIANTS SORTANTS

2020/2021 : **76** (86% d'un total de 88)
2021/2022 : **82** (74% d'un total de 118)

EE

ÉTUDIANTS ENTRANTS

2020/2021 : **21** (48% d'un total de 44)
2021/2022 : **63** (59% d'un total de 107)

ROYAUME-UNI 8 accords	ES	EE
2020/21	5	0
2021/22	7	8

BELGIQUE 6 accords	ES	EE
2020/21	5	0
2021/22	7	10

PORTUGAL 3 accords	ES	EE
2020/21	5	0
2021/22	4	4

ESPAGNE 13 accords	ES	EE
2020/21	14	4
2021/22	21	10

ITALIE 13 accords	ES	EE
2020/21	12	7
2021/22	14	13

SCANDINAVIE* 9 accords	ES	EE
2020/21	9	2
2021/22	10	2

ALLEMAGNE 8 accords	ES	EE
2020/21	12	7
2021/22	6	5

AUTRICHE 1 accord	ES	EE
2020/21	2	0
2021/22	3	0

ANCIENS PECO** 9 accords	ES	EE
2020/21	7	1
2021/22	6	4

GRÈCE 1 accord	ES	EE
2020/21	5	0
2021/22	4	5

TURQUIE 3 accords	ES	EE
2020/21	0	0
2021/22	0	2

* Danemark, Finlande, Norvège, Suède

** Bulgarie, Lettonie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie

► Échanges internationaux non UE

ES

ÉTUDIANTS SORTANTS

2020/2021 : 12

2021/2022 : 36

EE

ÉTUDIANTS ENTRANTS

2020/2021 : 23

2021/2022 : 44

CANADA 3 accords	ES	EE
2020/21	0	0
2021/22	2	0

SUISSE** 1 accord	ES	EE
2020/21	1	2
2021/22	0	2

ÉTATS-UNIS 1 accord	ES	EE
2020/21	0	0
2021/22	0	0

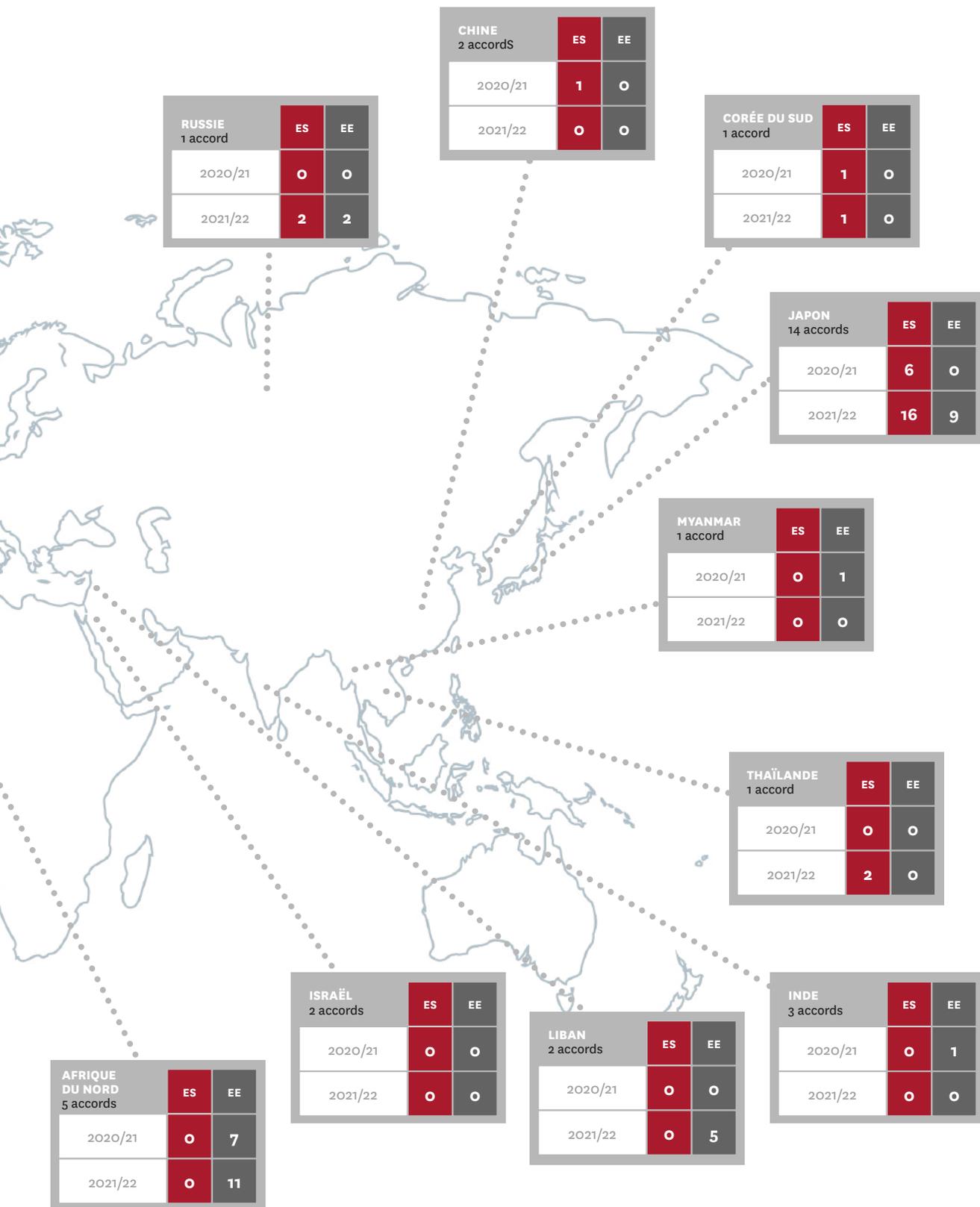
BRÉSIL 5 accords	ES	EE
2020/21	0	2
2021/22	1	5

AMÉRIQUE LATINE HISPANOPHONE* 11 accords	ES	EE
2020/21	3	10
2021/22	12	8

SÉNÉGAL 1 accord	ES	EE
2020/21	0	0
2021/22	0	2

* Argentine, Bolivie, Chili, Mexique, Uruguay, Venezuela

** Ne fait pas partie de l'espace Erasmus+





ARCHITECTURE
MIEUX COMPRENDRE
L'ESPACE
L'INTERIEUR
L'EXTERIEUR

L'ARCHITECTE
A LA PLUME

JARDINS ET PAYSAGES



**5. COMMUNICATION,
VALORISATION
ET ÉDITION**

L'ENSAPLV se distingue par une riche activité complémentaire aux enseignements dispensés. Ces événements qui ponctuent l'année universitaire sont l'occasion de fédérer en interne les communautés de l'école – étudiants, enseignants-chercheurs et administratifs –, mais également de valoriser les savoir-faire et la production de l'ENSAPLV à l'extérieur auprès de publics divers : collectivités territoriales, organismes professionnels, établissements institutionnels et culturels, professionnels du cadre de vie, conseillers éducatifs et lycéens, passionnés de l'architecture.

L'école organise divers événements souvent internationaux tout au long de l'année, présente ses productions, participe aux journées nationales, édite des ouvrages à portée internationale et publie ses actualités sur son site internet.

Nombreuses sont également les participations aux concours et appels à projets.

Plusieurs étudiants, anciens étudiants et enseignants-chercheurs ont remporté des prix et distinctions en 2021.

Communication et valorisation

► Le Comité de pilotage Valorisation

Le CA a acté en juillet 2020, la création d'un COPIL Valorisation ayant pour mission de proposer des orientations et des axes stratégiques concernant la politique de valorisation des activités de l'ENSAPLV (productions pédagogiques, scientifiques, administratives, éditoriales), tant à destination des publics internes (étudiants, enseignants, chercheurs, administratifs) qu'extérieurs à l'école.

Composé d'enseignants, d'étudiants et d'agents administratifs de l'établissement, le COPIL Valorisation a été installé le 26 janvier 2021. Il s'appuie sur quatre groupes de travail (GT) auxquels participent des représentants des trois communautés de l'école.

- GT Expositions : Plusieurs réunions du GT à partir du mois de juin ont abouti à la mise à jour des fiches correspondant aux quatre types d'exposition présentées dans la salle d'exposition de l'ENSAPLV, du cahier des charges ainsi que de la présentation du lieu et de ses activités sur le site Internet. À la suite d'un appel à proposition lancé en novembre, notamment auprès des enseignants-chercheurs de l'école, le GT a reçu treize projets lui permettant d'établir le programme d'exposition 2022. Par ailleurs, un groupe d'enseignants de projets a impulsé une réflexion sur la présentation régulière des travaux d'étudiants dans l'espace de l'atrium de l'école. Le collectif La Rue, en collaboration avec un groupe de projet de Licence, a été chargé de la conception et de la fabrication de cimaises mobiles. Le nouveau dispositif scénographique accueillera les premières expositions dès le deuxième semestre 2021-2022.
- GT Partenariats : une réunion en mai a permis de dresser un premier état des lieux des conventions et partenariats de l'ENSAPLV et de proposer des axes et une méthodologie de travail pour l'élaboration d'une stratégie partenariale.
- GT Identité visuelle
- GT Site Internet : Le GT s'est réuni à plusieurs reprises à partir du mois de juin afin d'établir une stratégie actualisée pour la refonte du site Internet de l'ENSAPLV avec un appel d'offres à envisager en 2022. Cette mission a rouvert un dossier qui datait de plusieurs années et a permis d'entamer la rédaction d'un cahier des charges destiné à une assistance à maîtrise d'ouvrage d'accompagnement au projet.

► Événements



Journée Portes Ouvertes

Compte tenu du contexte sanitaire, la Journée Portes Ouvertes de l'ENSAPLV s'est tenue le samedi 6 février 2021 de 10h à 17h pour la première fois intégralement en ligne. Un programme complémentaire a été proposé intégrant trois conférences en visio (deux présentations générales des études en architecture et une présentation des bi-cursus architecte-ingénieur), un salon virtuel animé en continu par des étudiants et des documents d'information mis en ligne sur le site de l'école : vidéos, publications numériques (présentation des expositions de 2019, présentation des travaux des étudiants de 2^e année), documents pdf sur les cycles Licence et Master, etc. Le pôle image a réalisé six vidéos spécialement pour cette JPO. Les conférences ont enregistré près de 900 connexions.

Expositions

Le programme des expositions de l'ENSAPLV a repris à la rentrée universitaire 2021-2022 :

« L'Espace publié. Éditions de la Villette. 40 ans »,

8 octobre 2021 au 28 janvier 2022

Conçue et réalisée par les Éditions de la Villette, cette exposition rétrospective et prospective présentait quatre décennies d'édition publique à l'ENSAPLV.

« S'échapper »,

15 au 19 novembre 2021

À l'occasion de la semaine d'information pour les candidats à un séjour à l'étranger en 2022-2023, le service des relations internationales présentait l'exposition *S'échapper* conçue à partir de documents mis à disposition par des étudiants en mobilité sortante 2020-2021.

Une exposition hors les murs a été par ailleurs présentée à partir du 8 juillet dans le parc de la Butte du Chapeau Rouge à Paris 19^e. Des étudiants en M1 y ont installé leurs constructions réalisées dans le cours « Explorer à l'échelle 1 » encadré par les enseignants Marc Leyral et Quentin Chef. Le projet « *Baya* » s'inspirait du nid des oiseaux tisserands de Baya et conduisait à une réflexion sur le thème des coques structurelles réalisées en tressage végétal et suspendues.



Cf. également p. 67-69

► Les Éditions de la Villette



◀ Projet "Baya"
©Olivier Leclerc

Journées nationales de l'architecture

L'ENSAPLV a participé à la sixième édition de cette manifestation nationale créée par le ministère de la Culture qui a eu lieu du 15 au 17 octobre 2021, autour de la thématique "Vivre ensemble".

Cf. également p. 16-17

► Journées nationales de l'architecture

► Édition

L'ENSAPLV s'est dotée début 2021 d'un ISBN. La démarche entreprise auprès de l'AFNIL correspondait à un besoin de mieux identifier des publications réalisées par les équipes de recherche et des enseignants dans le cadre de partenariats pédagogiques et de rattacher cette production à l'école. L'ISBN peut aussi être attribué à des publications non-commercialisées ou uniquement disponibles en version numérique. L'indicatif éditeur de l'école est : 978-2-9576310.

► Communication digitale

Fréquentation

194 234 visiteurs ont visité le site internet institutionnel de l'ENSAPLV en 2021 ce qui correspond à une hausse du nombre de visiteurs de 12,2% par rapport à l'année précédente et de 2,4% par rapport à 2019

Par ailleurs, comparativement à 2020, les chiffres montrent une augmentation du nombre de connexions issues de boîtes mails ce qui peut démontrer l'efficacité des communications de l'établissement par ce biais. Une hausse de 32,4 % est également observée sur les accès directs. En revanche, les provenances depuis d'autres sites ont baissé de 41 %.

La France, le Liban, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont les cinq pays d'où provient le plus grand nombre de connexions au cours de l'année, devant les pays limitrophes et européens que sont l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne depuis lesquels l'intérêt a néanmoins augmenté.

Restructuration

Le site continue d'être au quotidien un chantier de restructuration et de création de nouvelles rubriques. Ainsi la rubrique des admissions Licence et Master a été refondue pour en renforcer la lisibilité. Il en a été de même pour l'annuaire intégralement revu ainsi que pour les pages de la Recherche qui présentent désormais les trois nouvelles chaires partenariales d'enseignement et de recherche. La page dédiée aux expositions présentées au sein de l'école a également été restructurée et une rubrique recrutement a été créée afin d'y poster les offres de postes à pourvoir en interne.

Réseaux sociaux

Un début d'année sur fond de crise sanitaire prolongée a motivé la création d'une chaîne Youtube de l'ENSAPLV. Sa mise en place s'est faite avec succès en enregistrant plus de mille vues à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes qui s'organisait exceptionnellement en distanciel et a ainsi permis de diversifier les supports de communication.

Par ailleurs, plusieurs comptes LinkedIn étaient depuis quelques années associés à l'ENSAPLV sans être animés. La récupération des droits d'administrateur pour l'un de ces comptes, lié à près de 5 500 abonnés, a permis d'activer l'usage de ce mode de communication que le service de la communication alimente désormais en actualités, en publications d'annonces de concours et de postes à pourvoir au sein de l'ENSAPLV et de ses équipes de recherche. Fin 2021, le compte a atteint 6 900 abonnés.

► Prix et distinction remportés par les étudiants, les alumni et les enseignants-chercheurs de l'ENSAPLV (liste non exhaustive)

Prix des Espoirs de l'Architecture de BNP Paribas Real Estate

Pour la 13^e édition du concours, les candidats ont été mis au défi de concevoir un projet immobilier biomimétique. Le jury composé de membres de la direction générale de BNP Paribas Real Estate, d'architectes et de professionnels du secteur a retenu le projet « La réappropriation fertile » de **Nina Pizzi**, étudiante en bi-cursus ingénieur-architecte EIVP-ENSAPLV. Elle a remporté le prix spécial du jury doté de 1 500€.

Conception du tiers-lieu de l'Académie du Climat de Paris

En février, le Pavillon de l'Arsenal a invité des étudiants de L2 et L3 des ENSA franciliennes à travailler, dans le cadre d'un stage rémunéré, à la définition du programme de ce futur lieu et à la réalisation de scénarios d'intervention. L'organisateur a retenu les candidatures de **neuf étudiantes de l'ENSAPLV**. L'Académie du Climat a ouvert ses portes en septembre 2021 dans les anciens locaux de la mairie du 4^e arrondissement. Elle a pour ambition de former les jeunes Parisiens et Parisiennes aux enjeux environnementaux et de les accompagner dans l'élaboration de projets en faveur du climat



- ◀ Conception du tiers-lieu de l'Académie du Climat de Paris au Pavillon de l'Arsenal
- ◀ Controverses Urbaines, avec Ludivine Gressieux et Alfredo Aparicio, étudiants à l'ENSAPLV

Controverses Urbaines de la Ville de Paris

Les Controverses Urbaines ont été créées afin d'associer les étudiants et les chercheurs à une réflexion sur les grands enjeux d'urbanisme, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris. À la suite d'une procédure de sélection, la Ville de Paris a retenu pour la deuxième édition des Controverses Urbaines la proposition d'intervention de **Ludivine Gressieux** et **Alfredo Aparicio**, étudiants en M2. En présence d'experts et d'élus, ils ont présenté le 10 décembre leur vision de l'esthétisme de la transition écologique au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI), au Palais des congrès de Paris. Leur intervention a porté sur le thème du paysagisme participatif et de la redéfinition de l'esthétique urbaine en lien avec les enjeux de dés-artificialisation des sols.

Prix Action Cœur de Ville

L'UMR « Ressources » de l'ENSA de Clermont-Ferrand, avec le soutien du ministère de la Culture et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a organisé en 2021 le palmarès [Ré]habitons les petites et moyennes villes. Le jury co-présidé par Christine Leconte, architecte, présidente du Conseil national de l'ordre des architectes et Jérôme Gutton, préfet, directeur général adjoint des territoires et des ruralités à l'ANCT, a retenu le projet de fin d'études d'**Emma Houdoux** pour le prix Action Cœur de Ville. Le travail de l'étudiante de l'ENSAPLV s'inscrivait dans le partenariat de l'école et de l'ENSA de Normandie avec la Ville de Cherbourg, labellisée Action Cœur de Ville.

Prix des mémoires 2021 de la Maison de l'architecture Île-de-France

Pour la 5^e année consécutive, la Maison de l'architecture Île-de-France, avec le soutien de la DRAC Île-de-France, a récompensé des travaux des étudiants des ENSA franciliens. Le jury, sous la présidence de l'architecte-urbaniste Djamel Klouche, Grand Prix de l'urbanisme 2021, a distingué le mémoire « Radical Revival - Réformisme - révolution : références plurielles à l'architecture radicale depuis 1996 » réalisé par **Léo Figuet** sous la direction de Pierre Chabard, maître de conférence à l'ENSAPLV, dans le cadre du séminaire Critique et histoire de l'architecture et de la ville.

Lors d'une journée d'études qui s'est tenue le 24 novembre 2021 à la Maison de l'architecture Île de-France, l'ensemble des lauréats a eu l'occasion de présenter leurs travaux.

Création en cours des Ateliers Médicis

L'opération «Création en cours» est un dispositif de soutien aux jeunes artistes en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de l'offre culturelle. Elle a pour but de renforcer la présence artistique auprès des élèves de CM1, de CM2 et de 6^e. De jeunes artistes de toutes les disciplines artistiques sont soutenus dans le cadre d'un projet d'écriture, de recherche et de création artistique.

L'ENSAPLV a relayé avec succès l'appel à projets 2021-2022 auprès de ses diplômés les plus récents. **Chloé Macary-Carney**, diplômée de l'école en 2019, a été sélectionnée par les Ateliers Médicis pour mener son projet «Grotto», en binôme avec l'anthropologue Aleksandra Belova, au sein de l'école de Montagnac-La-Crempse, un village situé en Dordogne. L'autre lauréate du programme également diplômée de l'ENSAPLV en 2019, **Clara Hubert**, a pu proposer son projet « Monument-fictions » conçu avec le réalisateur Célestin Spriet, à une classe de CM1/CM2 dans la commune de Ger dans la Manche.

Prix de la thèse de doctorat en architecture 2021 de l'Académie d'architecture

Ce Prix, décerné tous les deux ans, a pour objet de récompenser un travail de thèse exemplaire développé dans le champ de l'architecture, soutenu en France ou à l'étranger et rédigé en langue française. **Guillaume Duranel** (LET/LAVUE 7218) a reçu (ex-aequo) le Prix 2021 pour sa thèse «Les conventions de l'architecture au prisme du dispositif du Grand Paris», soutenu en 2019 sous la direction de Jodelle Zetlaoui-Léger et Isabelle Grudet. Le jury a par ailleurs attribué des mentions à **Louis Vitalis** (MAACC/MAP UMR 3495) pour «Modéliser le processus de conception à l'aune d'une conception de la réception» (2019) et à **Nadya Rouizem** (AHTTEP/AUSser) pour «Modernisation de la terre crue au Maroc 1960-1973 : expérimentation et devenir» (2020). Il a également remarqué la thèse «L'architecture au sens olfactif» (2020) de **Victor Fraigneau** (GERPHAU EA 7486 MC).

Prix spécial 2021 sur l'habitat social de l'Union sociale pour l'habitat et de la Caisse des Dépôts

Dans le cadre du Congrès Hlm de Bordeaux le 29 septembre, **Anne-Laure Jourdheuil**, maître de conférence associée à l'ENSAPLV et membre de la chaire «Le logement demain», a reçu le prix spécial 2021 sur l'habitat social pour sa thèse «Une architecture de promoteur pour le logement social : la Véfa-HLM». L'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts ont ainsi récompensé son travail portant sur le rôle de la Véfa dans la production du logement social qu'elle a mené sous la direction de Véronique Biau et Yankel Fijalkow et soutenu au LAVUE.

Médaille de la Prospective de l'Académie d'Architecture

Lors de la cérémonie des Prix et Récompenses du Palmarès 2021 qui a eu lieu le 28 septembre, l'Académie d'Architecture a remis la Médaille de la Prospective à **Gian Mauro Maurizio**, enseignant à l'ENSAPLV, fondateur et directeur de la Galerie d'Architecture. Cette distinction récompense le travail accompli depuis 22 ans à la direction de la galerie et son engagement à servir la cause architecturale et les architectes.

Les Éditions de la Villette

Fondées en 1980, les Éditions de la Villette proposent des ouvrages fondamentaux sur l'architecture, la ville et le paysage qui s'adressent aussi bien au monde universitaire qu'au milieu professionnel, aux spécialistes qu'aux amateurs. Abordant les arts de l'espace sous un angle tour à tour culturel, historique, social, technique ou esthétique, les publications se répartissent en trois genres : des essais traitant des problématiques spatiales du monde contemporain, des livres à vocation didactique (manuels, anthologies, synthèses) et des rééditions et/ou traductions de textes fondamentaux ayant marqué la discipline aux XIX^e et XX^e siècles. Depuis leur création, plus de 200 titres ont été inscrits au catalogue.

Fort de son ancrage institutionnel qui lui offre les moyens de mener une politique éditoriale ambitieuse, rigoureuse et indépendante des logiques marchandes, ce service de l'ENSAPLV constitue un outil précieux de la production de la culture architecturale contemporaine et de sa diffusion nationale et internationale auprès d'un large public.

Malgré la crise sanitaire, les Éditions de la Villette ont, en 2021, doublé leurs ventes par rapport à l'année 2020, avec 4 545 ouvrages vendus en librairie et 912 à l'ENSAPLV.

Repoussée d'un an, à cause de la Covid, la grande exposition célébrant le quarantenaire des Éditions de la Villette a pu être inaugurée à la galerie d'exposition et sous l'atrium de l'ENSAPLV. Le 7 octobre 2021, une centaine de personnes assistait ainsi au vernissage de « **L'Espace publié. Éditions de la Villette. 40 ans** ». Retraçant quarante ans d'édition publique à l'ENSAPLV, le regard toujours tourné vers le livre d'après, l'exposition s'organisait en trois sections :

Frontispice : Le visible des livres, leur rapport à l'espace, au corps et à l'architecture, étaient saisis par le moyen de l'installation et de la photographie. Plusieurs artistes, plasticiens et photographes livraient leur regard singulier sur les ouvrages et les collections des Éditions de la Villette.

Table des matières : Une grande frise chronologique de 9,5 m de long, des entretiens filmés, des documents d'archives racontaient l'histoire de cette maison d'édition dans une école d'architecture qui compta sans doute dans ses rangs plus d'architectes-éditeurs qu'ailleurs.

Ouvrage : Manuscrits, épreuves corrigées, essais de maquette, feuilles imprimées, plaques d'impression, reportage filmé dans une imprimerie... Cette section parlait des métamorphoses successives d'un livre, de la production de son contenu à sa fabrique en passant par sa mise en forme.

Deux tables-rondes ont été organisées par les Éditions de la Villette en lien avec (et entre les murs de) l'exposition. Une première, le 23 novembre 2021, rassemblait les responsables éditoriaux successifs, Jean-Paul Flamand (1980-1989), François Séguret (1989-1998), Marc Bédarida (1999-2019), Pierre Chabard (depuis 2019). Une deuxième, le 11 janvier 2022, réunissait plusieurs architectes-éditeurs formés à l'ENSAPLV, Guy Pimienta et Roland Baroin (Éditions Peuplier), Xavier Wrona (Éditions Riot), Marc-Antoine Durand (Éditions As Found) et Hakima El Kaddioui (revue Mâtin).

Pendant l'année 2021, les Éditions de la Villette ont publié quatre ouvrages et un nouveau numéro des **Cahiers de l'École de Blois**, consacré au « Droit au paysage ». L'ouvrage important et attendu de Frédéric L.M. Rossano sur l'aménagement des territoires inondables en Europe, **La Part de l'eau. Vivre avec les crues en temps de changement climatique**, a été publié en coédition internationale avec nai/010 Publisher (Rotterdam). Un nouveau titre est venu enrichir la collection « Théorie & critique » : Valéry Didelon, **La Déconstruction de la ville européenne. Euralille 1988-1995**. Comblant une lacune dans le catalogue, le manuel de Marc Leyral sur l'art des structures, Faire tenir. Structure et architecture, est sorti à l'automne. La fin d'année a vu également l'aboutissement d'un projet important et de longue date avec la publication d'une anthologie des écrits du grand paysagiste américain, Frederick Law Olmsted, présenté par l'historienne Catherine Maumi, professeur à l'ENSAPLV.

En outre, deux ouvrages importants et très demandés du catalogue ont été réimprimés : **L'Art de la mémoire** de Sébastien Marot et **La Représentation du projet** de Jean-Pierre Durand (avec une nouvelle couverture, marquant son inscription dans la collection « Savoir-faire »).

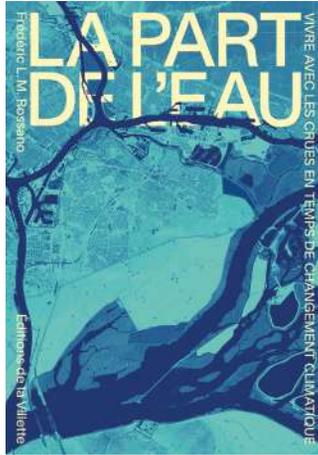
Enfin, l'ouvrage de Fanny Lopez (**Le rêve d'une déconnexion**, 2014, coll. « SC ») a été publié en anglais (**Dreams of disconnection : from the autonomous house to self-sufficient territories**, Manchester University Press, 2021).



► Les parutions en 2021

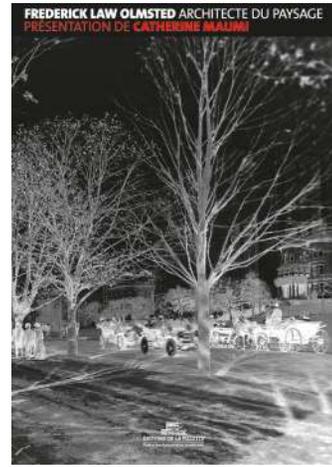
Hors collection ►

Rossano (Frédéric L.M.)
La Part de l'eau.
Vivre avec les crues en
temps de changement
climatique
270 p.



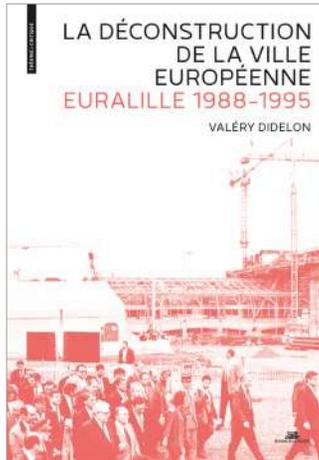
Collection «Textes fondamentaux»

Olmsted (Frederick Law),
Architecte du paysage
(avec une présentation
de Catherine Maumi)
352 p.



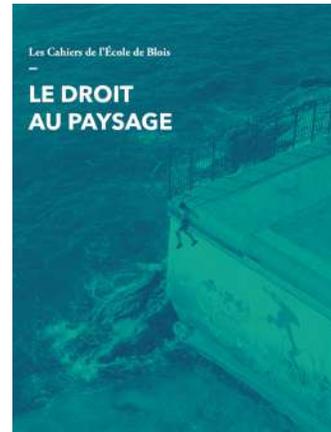
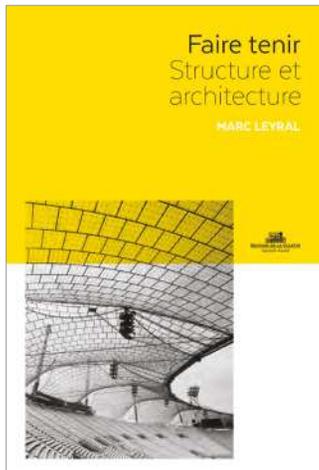
Collection «Théorie & critique» ►

Didelon (Valéry),
La déconstruction
de la ville européenne.
Euralille 1988-1995
160 p.



Collection «Savoir faire» ►

Leyral (Marc),
Faire tenir. Structure
et architecture.
296 p.



▲ Revue

Les Cahiers de l'École de Blois
n°19 - Le Droit au paysage
Gaudin Olivier, (dir.),
144 p.

► Dans la presse

Les ouvrages des Éditions de la Villette qui ont trouvé un écho dans la presse spécialisée :

De Biase (Alessia), Chabard (Pierre), *Représenter : objets, outils, processus*

- **Archiscopie**, n°24, hiver 2021

Cohen (Jean-Louis), *Construire un nouveau Nouveau Monde: l'Américanisme dans l'architecture russe*

- **Archiscopie**, n°24, hiver 2021

- **Critique d'art**, été 2021 (article de Thibaut de Ruyter)

<http://journals.openedition.org/critiquedart/68406>

- **London Review of Books**, vol. 43, n°20, octobre 2021 (article de Owen Hatherley)

- **Les Cahiers du monde russe**, vol. 62, n°4, 2021 (article d'Élisabeth Essaïan)

Didelon (Valéry), *La Déconstruction de la ville européenne. Euralille 1988-1995*

- **A+**, octobre 2021 (article de Pieter T'Jonck)

<https://www.a-plus.be/fr/review/la-deconstruction-de-la-ville-europeenne-euralille-1988-1995/>

- **Critique d'art**, automne 2021 (article d'Amandine Romanet)

<http://journals.openedition.org/critiquedart/85754>

Fredet (Jacques), *Types courants de l'architecture mineure parisienne*

- **Archiscopie**, n°24, hiver 2021

Le Dantec (Jean-Pierre), *Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*

- **Archiscopie**, n°24, hiver 2021

Rossano (Frédéric L.M.), *La Part de l'eau. Vivre avec les crues en temps de changement climatique*

- **Metropolis** (New York), novembre-décembre 2020

- **Architecture À vivre**, hors-série n°50, mai-juin-juillet 2021

- **IoArch** (Milan), n°93, mai 2021

Les Cahiers de l'École de Blois, n°18, *Le mesure du vivant*

- **Archiscopie**, n°24, hiver 2021

► Principaux projets 2022

Les ouvrages prévus pour 2022, sont :

- Vernes (Michel),

Projets et souvenirs. Écrits sur l'art et l'architecture, la ville et le paysage

- Dadour (Stéphanie) (dir.),

Des voix s'élèvent. Féminismes et architecture

- *De près et de loin*,

Les Cahiers de l'École de Blois, n°20

- Rivkin (Arnoldo),

Considérations inactuelles sur l'architecture d'aujourd'hui. Le regard d'Alberti

- Levin (Mikael),

Frontières

- Chabard (Pierre),

L'Exposition des villes. Patrick Geddes et l'urbanisme

Directrice de la publication
Caroline Lecourtois

Coordination et relecture
Jutta Nachbauer, Marie-Liesse Sztuka

Conception et réalisation graphique
Hite design graphique / Thierry Badin

Crédits photos, sauf mention contraire
© ENSAPLV - Hervé Jézéquel

p. 6/7 :
Inauguration et présentation
de l'exposition des travaux d'étudiants,
Halle aux Poissons, Marans 17
© Ressources Rurales, 2021-2022

p. 48/49 :
Photo prise dans le cadre
d'un séjour d'études à l'Université
de Ljubljana, Slovénie
© William Tressens

p. 60/61 :
Exposition « L'Espace publié.
Éditions de la Villette. 40 ans »
à l'ENSAPLV
© Pierre Chabard

